42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 21 21 MAI 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète	23 fr.
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle	17 fr.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Un mémorialiste inédit du XVIIIe siècle : l'abbé de Véri, 321. — II. La mort de Louis XV et la question des derniers Sacrements, 322. — III. La mort de Louis XVIII, 324. — IV. La Duchesse de Berry et la Vendée de 1832, 326. — V. La Vendée militaire et la question religieuse, 329. — VI. Charette, 331. — VII. La préparation de la Révolution, 332. — VIII. Les théâtres sous la Révolution, 333 ; Velehrad, 334 ; l'Orient byzantin, 335.

PRÉDICATION

Pour la Pentecôte. — Il nous faut des prêtres, 257.

Pour la Trinité. — Bienfaits de la Sainte Trinité et nos devoirs, 259.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XXXI. *Pentecôte :* La vitalité de l'Eglise, 261. — XXXII. *Dimanche de la Trinité :* Les joies du dimanche, 263.

La Collecte et l'Epître du Dimanche. — XXVII. La Pentecôte, 264. — XXVIII. La Trinité, 266.

Mon petit mot du Dimanche. — XXIX. *Dim. dans l'Octave de l'Ascension :* Les Apôtres au Cénacle, 268. — XXX. *Pentecôte :* L'Eglise et Notre-Seigneur, 269. — XXXI. *Trinité :* Les enseignements de ce mystère, 270.

Triduum au Sacré-Cœur. — I. Histoire et signification de cette dévotion, 270.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami du Clergé* pourrait-il m'indiquer quelque livre ou brochure relative aux Passionistes et à leur diffusion dans l'Eglise ? Y a-t-il aussi des religieuses Passionistes ?

R. — Procurez-vous *Quant à nous ? ... Jésus Crucifié,* in-12 de 200 p., franco 3 f. 50, chez M. l'abbé Thole, à Tonneins (Lot-et-Garonne) ; vous y serez renseigné sur les Passionistes et les Filles du Calvaire. — A la même adresse, *Vie de S. Paul de la Croix,* par le P. Louis-Thérèse de Jésus-Agonisant, in-12 de 400 p., 6 f. ; de *S. Gabriel de l'Addolorata,* par le P. Bernard, in-8 de 420 p., 6 f. 60 ; du *Bienh. Strambi,* par le P. Joachim, in-8 de x-476 p., 5 f. 50 ; de *Mère Marie-Thérèse du Sacré Cœur* (1841-1914), in-8 de 580 p., 12 f.

Q. — Une personne portant le nom de *Denise* serait heureuse d'avoir quelques renseignements sur sa patronne.

R. — Le Martyrologe Romain fait mention :

Le 15 mai, de sainte Denise, vierge, martyre à Lampsaque en Hellespont (aujourd'hui Lapsaki) avec S. Pierre de Lampsaque, sous Dèce : *Petits Bollandistes,* t. v, p. 541-3 ; *Acta Sanctorum,* t. III maii, p. 450-1 ; P. Allard, *Hist. des Persécutions,* t. II, p. 424-6 ;

Le 6 décembre, de sainte Denise, mère de S. Majoric, martyrs en Afrique sous Hunnéric au Ve s. : dom Leclercq, *Les Martyrs,* t. III, p. 388-9 ;

Le 12 déc., de sainte Denise, « mère de beaucoup d'enfants, » martyre à Alexandrie sous Dèce : Eusèbe, *H. E.,* VI, 41 (18).

Q. — Je voudrais me documenter sur les récents miracles de Lourdes, et aussi connaître un périodique dont l'objet est la propagation du culte de Marie.

R. — Ad I. Voyez les 2 vol. du Dr Marchand, *Les faits de Lourdes et le Bureau des Constatations médicales,* 7 f., et *Trente guérisons enregistrées (1919-1922),* 7 f., Paris, Téqui ; — et abonnez-vous au *Journal de la Grotte,* qui est le journal « officiel » de Lourdes, hebdom., 10 f. par an (Etranger, 15 f.).

Ad II. A Lourdes encore, *La Source,* mensuelle, 6 et 8 f. par an, 74 bis, rue de la Grotte ; — la *Revue de Lourdes,* mensuelle, 25 f. par an, 6, chaussée Maransin ; — voir *Ami* du 3 juillet 1919,

p. 925-7, en notant que *Notre-Dame* reparaît maintenant tous les deux mois (Paris, Bonne Presse; 6 et 8 f. par an) ; le tome IV commencé en janvier 1914 finira en décembre prochain.

Q. — Ayant à faire une conférence sur « La récompense comme moyen d'éducation, » prière de m'indiquer quelques livres pour m'aider à traiter ce sujet.

R. — Dupanloup, *L'Education,* 3 vol., 24 f., Paris, Téqui ; — Terraillon, *L'Honneur, sentiment et principe moral,* 8 f., Alcan.

Q. — L'*Ami* connaît-il un saint *Numa* ?

R. — Non.

Q. — Existe-t-il une sainte Alix ?

R. — Sainte Alix (Alixe, Alice), mère de S. Bernard, est fêtée le 4 avril (les chroniqueurs l'appellent tantôt Aleth ou Alette, tantôt Elisabeth, tantôt Alix ou Aalays ; parmi les doublets, citons Adèle, Alèse, Elise, Ethel). — Une sainte Alice, martyre à Nicomédie, est fêtée le 23 juin. — Enfin, si Alix est l'équivalent d'Adélaïde, cette sainte impératrice est fêtée le 12 décembre en Alsace, le 16 ailleurs (anniversaire de sa mort en 999) ; sainte Adélaïde de Schærbeek (culte autorisé par Pie X le 24 avril 1907), cistercienne du XIIIe s., le 11 juin ; et sainte Adélaïde de Gueldre, abbesse à Cologne au début du XIe s., le 5 février.

Q. — L'*Ami* pourrait-il me dire où l'on pourrait trouver la *Vie* du Vén. André-Hubert Fournet, fondateur des Filles de la Croix ?

R. — *Vie* très complète par le P. Jules Saubat, des Prêtres de Bétharram, 2 vol. in-8 de plus de 1000 p., 20 f. (port en sus), imprimerie Lesbordes, 8, rue Péré, à Tarbes (H.-Pyr.).

Q. — Où trouver le petit volume qui contient les paroles les plus remarquables de Jeanne d'Arc ?

R. — *Paroles de Jeanne d'Arc,* par J.-M. A., in-32 de 168 p., libr. F. Paillart, Abbeville (1909).

Q. — L'*Ami* connaît-il une sainte Octavie ?

R. — Nous n'en trouvons pas. Il y a un S. Octave, *Octavius,* martyr à Thessalonique, le 1er juin, et un autre, soldat, martyr à Turin en 286, le 20 novembre.

P. 94, à l'abonné qui demande où il pourrait se procurer un recueil de petites pièces dramatiques et de compliments *en latin :* S'adresser à l'Administrateur de la Revue *Alma Roma,* 96, Via del Governo Vecchio, Rome.

— Les *Annales* (maintenant mensuelles) *de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes* (5 f. par an, Paris, Téqui) publient actuellement des articles intéressants sur la famille.

— Un lecteur, très bien placé pour avoir des renseignements précis, nous fait savoir que, contrairement à l'opinion émise par un de nos questionneurs (1re page de la *couv.* du 3 juillet 1924), Albert von Ruville (auteur de *La Marque du véritable Anneau* et de *Retour à la Sainte Eglise,* trad. par l'abbé Lapeyre, Paris, Beauchesne), professeur à l'Université de Halle, n'est pas retourné au protestantisme, mais « se montre au contraire catholique très fidèle et fait chaque jour la sainte communion. »

Chanoine A. MILET : **La Dévotion au Saint-Esprit.** — Un vol. in-18 de 150 p., 3 f. 50, franco 3 f. 80. — Imprimerie de Montligeon (Orne) ; et chez l'auteur, 33, rue des Fossés, à Laval (Mayenne).

P. LABORDE, S. J. : **La Dévotion à la T. S. Trinité.** — 2 vol. in-12 de 200 et 287 p., 4 f. et 6 f. — Tournai et Paris, Casterman.

I. — Le manuel de M. le chanoine Milet est plein de sève théologique et de piété ; on pourra faire une bonne neuvaine au Saint-Esprit en prêchant aux autres ou en méditant seulement pour soi-même ces pages substantielles.

II. — La dévotion à la Sainte Trinité est le cœur même du christianisme : c'est pourquoi elle est si peu familière aux chrétiens superficiels. Le P. Laborde a voulu, dans un but d'édification, rappeler le dogme trinitaire, et surtout montrer comment nous avons contracté avec chacune des divines Personnes des rapports spéciaux et des obligations importantes. Le but du livre est donc pratique ; le moyen employé est la mise en lumière des vérités qui convainquent et des exemples qui entraînent. L'auteur multiplie les citations des meilleurs écrivains ecclésiastiques, ainsi que les exemples concrets du développement de la dévotion dans l'âme des saints.

D'une lecture agréable, satisfaisants pour l'intelligence, nourrissants pour la piété, ces volumes fourniront au prédicateur une foule d'idées et de textes.

P. LEMONNYER, O. P. : **Cur Deus homo ?** Extrait des *Xenia Thomistica.* — Broch. de 12 p. in-4o. — Rome, Imprimerie Vaticane (1924).

Dans ces pages serrées, le R. P. revient sur la question célèbre : Le Christ se fût-il incarné si Adam n'avait pas péché ? Il rapporte les textes où S. Thomas a exposé son opinion, et présente une argumentation nouvelle, à notre avis sérieuse, tirée d'une étude de I Cor. xv, 20-28.

Tableaux synoptiques extraits de la *Doctrine catholique* de M. Boulenger. — In-8 de 64 p., 1 f. 25. — Lyon, Vitte.

Tous nos lecteurs connaissent la *Doctrine catholique* de M. Boulenger, le plus complet, le plus riche de substance, le mieux présenté de nos *Cours d'Instruction religieuse.* Beaucoup de prêtres qui l'utilisent pour leurs Instructions dominicales ou leurs conférences catéchistiques, ont demandé à l'auteur de recueillir en brochure les *Tableaux synoptiques* qui sont un des grands attraits du *Cours.* Les fidèles ou les enfants ne peuvent pas avoir le *Cours* entre les mains. Mais combien il leur sera avantageux de pouvoir suivre sur ces *Tableaux* le plan de la parole du prêtre, c'est ce que savent tous les catéchistes. Rien ne sert plus efficacement qu'un canevas imprimé à fixer l'attention, à tenir l'esprit en éveil. — L'auteur et l'éditeur ont ramené ce petit volume au prix le plus réduit, à un prix de propagande ; et nous lui souhaitons de se répandre en effet partout.

ANNONCES

Très recommandé **LOURDES. HOTEL DE L'UNIVERS** 1er ORDRE.
Clergé et familles. — Journée 25 fr. — Arrangts spéciaux pour groupes. — Demandez renseigts : J. Arqué, propre.

L'ART CATHOLIQUE, 6, place St-Sulpice, PARIS VIe,
achète au maximum de leur valeur les livres anciens, les incunables, les gravures anciennes, les manuscrits à miniatures, les sculptures anciennes, les tableaux anciens, et les tapisseries anciennes, et se rend en province sur demande pour expertises.

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

VINS fins livrés par Maison 1er ordre, recommandée clergé, depuis la pièce 218 fr. fût neuf compris *franco* tous frais, échantons 1 fr. **259 fr.**
Ecrire : Veuve GUILLAUME ROGER, vins, NARBONNE.

42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 21 21 MAI 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Un mémorialiste inédit du XVIIIe siècle : l'abbé de Véri. — II. La mort de Louis XV et la question des derniers Sacrements. — III. La mort de Louis XVIII. — IV. La duchesse de Berry et la Vendée de 1832. — V. La Vendée militaire et la question religieuse. — VI. Charette. — VII. La préparation de la Révolution. — VIII. Les théâtres sous la Révolution ; Velehrad ; l'Orient byzantin.

I. — Le *Correspondant,* l'an dernier, à l'occasion du Centenaire de la mort de Louis XVIII, a publié (10 septembre 1924) des notes inédites sur cette mort, en même temps que la *Revue des Deux Mondes* (1er sept.) en donnait à son tour sur la mort de Louis XV, d'après le *Journal* de l'abbé de Véri. Entre ces deux morts, si dissemblables à d'autres égards, il y a un trait commun que je veux relever et qui est d'autant plus intéressant qu'on le retrouve malheureusement trop souvent dans la vie quotidienne.

Un mot d'abord de cet abbé de Véri, qui fut un personnage très influent au XVIIIe siècle, mais toujours de second plan, et qui pour cela est demeuré, aux yeux de la postérité, dans une certaine ombre. Il a beaucoup écrit. Il avait la manie d'écrire. N'a été encore imprimé que son Rapport à la première Assemblée provinciale du Berri (1778), où il avait été député par le Roi. Mais il a laissé en manuscrits plusieurs romans, une traduction de Machiavel, une douzaine de volumes traitant des matières les plus diverses (notamment un « aperçu sur les pontificats de Benoît XIV, de Clément XIII et de Clément XIV »), mais surtout un *Journal,* composé de 277 cahiers d'environ 24 pages chacun, d'une écriture fine, serrée, d'un style fort incorrect, mais du plus haut intérêt. Michelet a connu ce *Journal,* et regrettait vivement qu'il n'eût pas été imprimé ; le marquis de Ségur l'a fort utilisé pour son bel ouvrage *Au couchant de la Monarchie.* Il est aux mains du baron Jehan de Witte, qui en publie quelques chapitres dans la *Revue des Deux Mondes.*

C'était un abbé de diplomatie, qui n'a pas donné de grands scandales, mais qui était fort mondain, et sans doute assez sceptique, étant grand admirateur de Voltaire et de Rousseau. Né en 1724 au Comtat Venaissin (alors terre pontificale), d'une noble famille florentine fixée chez nous depuis le XVe siècle, il fit sa théologie en Sorbonne, où il se lia avec les abbés de Boisgelin, de Cicé, Loménie de Brienne, Morellet, surtout avec Turgot, qui renonça promptement à la carrière ecclésiastique. A vingt-et-un ans, chanoine de Narbonne, il est député par le diocèse d'Embrun à l'Assemblée générale du clergé ; prêtre à vingt-cinq ans, le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, le choisit pour grand vicaire. C'est là qu'il se lie avec les Maurepas. C'est là aussi, dès 1753 et 1754, qu'il conçoit le « désir » de se « jeter dans une autre carrière que celle de l'épiscopat. » Deux ans plus tard (1756), à la suite de voyages en Italie, où il a connu l'abbé de Bernis, il quitte tout à fait « la carrière ecclésiastique » pour se lancer dans la diplomatie. On lui a promis une ambassade, sans retard : l'ambassade ne vient pas, ne viendra jamais. Mais il est dans le monde, et il aime le monde. Il voyage en Allemagne, à Vienne, où Bernis est ambassadeur. Il rentre à Paris quand Bernis est nommé ministre des Affaires Etrangères. Mais Bernis semble l'oublier ; et Véri aussi bien doit s'en aller en province « mettre ordre à ses finances que les voyages ont un peu dérangées. » Les commendes d'abbayes pleuvent sur sa tête ; mais il manque divers postes diplomatiques et finit par accepter à Rome, à contre-cœur, un auditorat de Rote. Il fut dix ans en sa « judicature. » Après quoi il reçut (1772) « liberté de venir jouir, sur le pavé de Paris, de la fortune considérable en bénéfices que l'emploi de la Rote m'avait procurée [1]. »

Deux ans après, mourait Louis XV. Les amis de Véri allaient rentrer en faveur. Le nouveau roi, à la surprise générale, appelle le vieux Maurepas (né 1701, disgracié jadis pour une épigramme contre Mme de Pompadour) à diriger les affaires de l'Etat. Et sous le nom de Maurepas, c'est Véri qui gouverne : — « M. de Maurepas, disait-on, ne fait rien sans consulter sa femme, et Mme de Maurepas n'agit que suivant les conseils de l'abbé de Véri. »

Véri se souvient de son camarade de Sorbonne, l'ex-abbé Turgot, devenu anticlérical fanatique,

[1] Sur l'anticléricalisme qui sévissait à Paris en cette seconde moitié du XVIIIe siècle, témoignage de d'Argenson *(Mémoires,* à l'année 1753) :

« A peine les prêtres osent-ils se montrer dans les rues sans être hués... ; ceux qui paraissent en habit long ont à craindre pour leur vie. La plupart se cachent, paraissent peu. On n'ose plus parler pour le clergé dans les bonnes compagnies ; on est honni et regardé comme des familiers de l'Inquisition... Pendant le carnaval à Paris, jamais on n'avait vu tant de masques au bal contrefaisant les habits ecclésiastiques en évêques, abbés, moines, religieuses... »

De cet anticléricalisme le jansénisme était au moins aussi responsable que le philosophisme. On était alors aux années les plus aiguës de la querelle des billets de confession.

p. 925-7, en notant que *Notre-Dame* reparaît maintenant tous les deux mois (Paris, Bonne Presse; 6 et 8 f. par an) ; le tome IV commencé en janvier 1914 finira en décembre prochain.

Q. — Ayant à faire une conférence sur « La récompense comme moyen d'éducation, » prière de m'indiquer quelques livres pour m'aider à traiter ce sujet.

R. — Dupanloup, *L'Education,* 3 vol., 24 f., Paris, Téqui ; — Terraillon, *L'Honneur, sentiment et principe moral,* 8 f., Alcan.

Q. — L'*Ami* connaît-il un saint *Numa* ?

R. — Non.

Q. — Existe-t-il une sainte Alix ?

R. — Sainte Alix (Alixe, Alice), mère de S. Bernard, est fêtée le 4 avril (les chroniqueurs l'appellent tantôt Aleth ou Alette, tantôt Elisabeth, tantôt Alix ou Aalays ; parmi les doublets, citons Adèle, Alèse, Elise, Ethel). — Une sainte Alice, martyre à Nicomédie, est fêtée le 23 juin. — Enfin, si Alix est l'équivalent d'Adélaïde, cette sainte impératrice est fêtée le 12 décembre en Alsace, le 16 ailleurs (anniversaire de sa mort en 999) ; sainte Adélaïde de Schærbeek (culte autorisé par Pie X le 24 avril 1907), cistercienne du XIIIe s., le 11 juin ; et sainte Adélaïde de Gueldre, abbesse à Cologne au début du XIe s., le 5 février.

Q. — L'*Ami* pourrait-il me dire où l'on pourrait trouver la *Vie* du Vén. André-Hubert Fournet, fondateur des Filles de la Croix ?

R. — *Vie* très complète par le P. Jules Saubat, des Prêtres de Bétharram, 2 vol. in-8 de plus de 1000 p., 20 f. (port en sus), imprimerie Lesbordes, 8, rue Péré, à Tarbes (H.-Pyr.).

Q. — Où trouver le petit volume qui contient les paroles les plus remarquables de Jeanne d'Arc ?

R. — *Paroles de Jeanne d'Arc,* par J.-M. A., in-32 de 168 p., libr. F. Paillart, Abbeville (1909).

Q. — L'*Ami* connaît-il une sainte Octavie ?

R. — Nous n'en trouvons pas. Il y a un S. Octave, *Octavius,* martyr à Thessalonique, le 1er juin, et un autre, soldat, martyr à Turin en 286, le 20 novembre.

P. 94, à l'abonné qui demande où il pourrait se procurer un recueil de petites pièces dramatiques et de compliments *en latin :* S'adresser à l'Administrateur de la Revue *Alma Roma,* 96, Via del Governo Vecchio, Rome.

— Les *Annales* (maintenant mensuelles) *de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes* (5 f. par an, Paris, Téqui) publient actuellement des articles intéressants sur la famille.

— Un lecteur, très bien placé pour avoir des renseignements précis, nous fait savoir que, contrairement à l'opinion émise par un de nos questionneurs (1re page de la *couv.* du 3 juillet 1924), Albert von Ruville (auteur de *La Marque du véritable Anneau* et de *Retour à la Sainte Eglise,* trad. par l'abbé Lapeyre, Paris, Beauchesne), professeur à l'Université de Halle, n'est pas retourné au protestantisme, mais « se montre au contraire catholique très fidèle et fait chaque jour la sainte communion. »

Chanoine A. MILET : **La Dévotion au Saint-Esprit.** — Un vol. in-18 de 150 p., 3 f. 50, franco 3 f. 80. — Imprimerie de Montligeon (Orne) ; et chez l'auteur, 33, rue des Fossés, à Laval (Mayenne).

P. LABORDE, S. J. : **La Dévotion à la T. S. Trinité.** — 2 vol. in-12 de 200 et 287 p., 4 f. et 6 f. — Tournai et Paris, Casterman.

I. — Le manuel de M. le chanoine Milet est plein de sève théologique et de piété ; on pourra faire une bonne neuvaine au Saint-Esprit en prêchant aux autres ou en méditant seulement pour soi-même ces pages substantielles.

II. — La dévotion à la Sainte Trinité est le cœur même du christianisme : c'est pourquoi elle est si peu familière aux chrétiens superficiels. Le P. Laborde a voulu, dans un but d'édification, rappeler le dogme trinitaire, et surtout montrer comment nous avons contracté avec chacune des divines Personnes des rapports spéciaux et des obligations importantes. Le but du livre est donc pratique ; le moyen employé est la mise en lumière des vérités qui convainquent et des exemples qui entraînent. L'auteur multiplie les citations des meilleurs écrivains ecclésiastiques, ainsi que les exemples concrets du développement de la dévotion dans l'âme des saints.

D'une lecture agréable, satisfaisants pour l'intelligence, nourrissants pour la piété, ces volumes fourniront au prédicateur une foule d'idées et de textes.

P. LEMONNYER, O. P. : **Cur Deus homo ?** Extrait des *Xenia Thomistica.* — Broch. de 12 p. in-4o. — Rome, Imprimerie Vaticane (1924).

Dans ces pages serrées, le R. P. revient sur la question célèbre : Le Christ se fût-il incarné si Adam n'avait pas péché ? Il rapporte les textes où S. Thomas a exposé son opinion, et présente une argumentation nouvelle, à notre avis sérieuse, tirée d'une étude de I Cor. xv, 20-28.

Tableaux synoptiques extraits de la *Doctrine catholique* de M. Boulenger. — In-8 de 64 p., 1 f. 25. — Lyon, Vitte.

Tous nos lecteurs connaissent la *Doctrine catholique* de M. Boulenger, le plus complet, le plus riche de substance, le mieux présenté de nos *Cours d'Instruction religieuse.* Beaucoup de prêtres qui l'utilisent pour leurs Instructions dominicales ou leurs conférences catéchistiques, ont demandé à l'auteur de recueillir en brochure les *Tableaux synoptiques* qui sont un des grands attraits du *Cours.* Les fidèles ou les enfants ne peuvent pas avoir le *Cours* entre les mains. Mais combien il leur sera avantageux de pouvoir suivre sur ces *Tableaux* le plan de la parole du prêtre, c'est ce que savent tous les catéchistes. Rien ne sert plus efficacement qu'un canevas imprimé à fixer l'attention, à tenir l'esprit en éveil. — L'auteur et l'éditeur ont ramené ce petit volume au prix le plus réduit, à un prix de propagande ; et nous lui souhaitons de se répandre en effet partout.

ANNONCES

Très recommandé **LOURDES. HOTEL DE L'UNIVERS** 1er ORDRE.
Clergé et familles. — Journée 25 fr. — Arrangts spéciaux pour groupes. — Demandez renseigts : J. Arqué, propre.

L'ART CATHOLIQUE, 6, place St-Sulpice, PARIS VIe,
achète au maximum de leur valeur les livres anciens, les incunables, les gravures anciennes, les manuscrits à miniatures, les sculptures anciennes, les tableaux anciens, et les tapisseries anciennes, et se rend en province sur demande pour expertises.

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

VINS fins livrés par Maison 1er ordre, recommandée clergé, depuis la pièce 218 fr. fût neuf compris *franco* tous frais, échantons 1 fr. **259 fr.**
Ecrire : Veuve GUILLAUME ROGER, vins, NARBONNE.

42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 21 21 MAI 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Un mémorialiste inédit du XVIIIe siècle : l'abbé de Véri. — II. La mort de Louis XV et la question des derniers Sacrements. — III. La mort de Louis XVIII. — IV. La duchesse de Berry et la Vendée de 1832. — V. La Vendée militaire et la question religieuse. — VI. Charette. — VII. La préparation de la Révolution. — VIII. Les théâtres sous la Révolution ; Velehrad ; l'Orient byzantin.

I. — Le *Correspondant*, l'an dernier, à l'occasion du Centenaire de la mort de Louis XVIII, a publié (10 septembre 1924) des notes inédites sur cette mort, en même temps que la *Revue des Deux Mondes* (1er sept.) en donnait à son tour sur la mort de Louis XV, d'après le *Journal* de l'abbé de Véri. Entre ces deux morts, si dissemblables à d'autres égards, il y a un trait commun que je veux relever et qui est d'autant plus intéressant qu'on le retrouve malheureusement trop souvent dans la vie quotidienne.

Un mot d'abord de cet abbé de Véri, qui fut un personnage très influent au XVIIIe siècle, mais toujours de second plan, et qui pour cela est demeuré, aux yeux de la postérité, dans une certaine ombre. Il a beaucoup écrit. Il avait la manie d'écrire. N'a été encore imprimé que son Rapport à la première Assemblée provinciale du Berri (1778), où il avait été député par le Roi. Mais il a laissé en manuscrits plusieurs romans, une traduction de Machiavel, une douzaine de volumes traitant des matières les plus diverses (notamment un « aperçu sur les pontificats de Benoît XIV, de Clément XIII et de Clément XIV »), mais surtout un *Journal*, composé de 277 cahiers d'environ 24 pages chacun, d'une écriture fine, serrée, d'un style fort incorrect, mais du plus haut intérêt. Michelet a connu ce *Journal*, et regrettait vivement qu'il n'eût pas été imprimé ; le marquis de Ségur l'a fort utilisé pour son bel ouvrage *Au couchant de la Monarchie*. Il est aux mains du baron Jehan de Witte, qui en publie quelques chapitres dans la *Revue des Deux Mondes*.

C'était un abbé de diplomatie, qui n'a pas donné de grands scandales, mais qui était fort mondain, et sans doute assez sceptique, étant grand admirateur de Voltaire et de Rousseau. Né en 1724 au Comtat Venaissin (alors terre pontificale), d'une noble famille florentine fixée chez nous depuis le XVe siècle, il fit sa théologie en Sorbonne, où il se lia avec les abbés de Boisgelin, de Cicé, Loménie de Brienne, Morellet, surtout avec Turgot, qui renonça promptement à la carrière ecclésiastique. A vingt-et-un ans, chanoine de Narbonne, il est député par le diocèse d'Embrun à l'Assemblée générale du clergé ; prêtre à vingt-cinq ans, le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, le choisit pour grand vicaire. C'est là qu'il se lie avec les Maurepas. C'est là aussi, dès 1753 et 1754, qu'il conçoit le « désir » de se « jeter dans une autre carrière que celle de l'épiscopat. » Deux ans plus tard (1756), à la suite de voyages en Italie, où il a connu l'abbé de Bernis, il quitte tout à fait « la carrière ecclésiastique » pour se lancer dans la diplomatie. On lui a promis une ambassade, sans retard : l'ambassade ne vient pas, ne viendra jamais. Mais il est dans le monde, et il aime le monde. Il voyage en Allemagne, à Vienne, où Bernis est ambassadeur. Il rentre à Paris quand Bernis est nommé ministre des Affaires Etrangères. Mais Bernis semble l'oublier ; et Véri aussi bien doit s'en aller en province « mettre ordre à ses finances que les voyages ont un peu dérangées. » Les commendes d'abbayes pleuvent sur sa tête ; mais il manque divers postes diplomatiques et finit par accepter à Rome, à contre-cœur, un auditorat de Rote. Il fut dix ans en sa « judicature. » Après quoi il reçut (1772) « liberté de venir jouir, sur le pavé de Paris, de la fortune considérable en bénéfices que l'emploi de la Rote m'avait procurée [1]. »

Deux ans après, mourait Louis XV. Les amis de Véri allaient rentrer en faveur. Le nouveau roi, à la surprise générale, appelle le vieux Maurepas (né 1701, disgracié jadis pour une épigramme contre Mme de Pompadour) à diriger les affaires de l'Etat. Et sous le nom de Maurepas, c'est Véri qui gouverne : — « M. de Maurepas, disait-on, ne fait rien sans consulter sa femme, et Mme de Maurepas n'agit que suivant les conseils de l'abbé de Véri. »

Véri se souvient de son camarade de Sorbonne, l'ex-abbé Turgot, devenu anticlérical fanatique,

[1] Sur l'anticléricalisme qui sévissait à Paris en cette seconde moitié du XVIIIe siècle, témoignage de d'Argenson (*Mémoires*, à l'année 1753) :

« A peine les prêtres osent-ils se montrer dans les rues sans être hués... ; ceux qui paraissent en habit long ont à craindre pour leur vie. La plupart se cachent, paraissent peu. On n'ose plus parler pour le clergé dans les bonnes compagnies ; on est honni et regardé comme des familiers de l'Inquisition... Pendant le carnaval à Paris, jamais on n'avait vu tant de masques au bal contrefaisant les habits ecclésiastiques en évêques, abbés, moines, religieuses... »

De cet anticléricalisme le jansénisme était au moins aussi responsable que le philosophisme. On était alors aux années les plus aiguës de la querelle des billets de confession.

alors intendant à Limoges. C'est sur ses instances que, quelques semaines après l'avènement de Louis XVI, Turgot est appelé au Ministère de la Marine (juillet 1774), et, un mois plus tard, au contrôle des Finances. Véri, pour faire agréer Turgot, avait eu soin de représenter à Maurepas et à sa femme que c'était un sauvage, un homme gauche, impropre à la Cour, qui ne pouvait porter ombrage, un travailleur terrible, mais ne disant rien, qu'enfin il était seul, sans appui et que Maurepas le renverserait quand il voudrait.

A ce moment, il n'aurait tenu qu'à Véri d'obtenir pour lui-même un portefeuille; et, quelques années après, il aurait pu être archevêque de Reims et cardinal, comme le bruit en courut. Mais il était guéri de toute ambition, et son caractère indépendant se pliait mal à l'intrigue. Témoin des dégoûts et souvent des affronts auxquels les hommes d'Etat sont exposés, il n'enviait pas leur sort et ne dissimule pas, dans son *Journal*, son étonnement de les voir tout avaler pour demeurer en place, même un Necker, qui pourtant « ne veut pas d'appointements et ne peut espérer des honneurs comme protestant. »

De la coulisse il observe, il gouverne, il goûte les joies d'une influence qui lui est d'autant plus savoureuse qu'il n'y court aucun risque. Il est un des personnages les plus considérés de l'Etat. L'empereur Joseph II, lors de son voyage en France au printemps de 1777, a un long entretien avec lui. Même la mort de Maurepas (1781) ne lui ôte rien de son prestige : — « L'ombre du comte de Maurepas continue de nous gouverner, lit-on dans une Correspondance du temps (à la date du 24 sept. 1782, un an après la mort de Maurepas); Mme de Maurepas et l'abbé de Véri, son homme de confiance, en sont les organes. Le Roi les consulte *sur toutes les affaires importantes*. L'abbé de Véri a infiniment d'esprit et de connaissances : on ne doute pas qu'il n'entre un jour dans le ministère. » Le Roi veut l'envoyer à Londres, en octobre 1782, « pour y négocier en son propre nom et en dehors des ministres. » Il décline cette mission de confiance. Il demeure à Paris jusqu'en septembre 1789, époque à laquelle les événements l'obligent à quitter la Capitale pour aller se fixer dans un de ses domaines du Comtat.

A la fin de 1792, il doit, à titre de pensionnaire de l'Etat, prêter, devant la municipalité d'Avignon, le « serment civique, » le fameux serment de Liberté-Egalité (autorisé alors par M. Emery). La Terreur le fait incarcérer à Avignon, du 29 décembre 1793 au 10 octobre 1794. Il reprend, en décembre 1795, la rédaction de son *Journal*, est nommé en thermidor an III (juillet 1795) président de la Société philanthropique [1] fondée à Avignon par arrêté du représentant Boursault, et meurt le 28 août 1799, la veille même du jour où Pie VI allait enfin (29 août) s'éteindre à Valence, et deux mois avant le coup d'Etat de Brumaire qui portera au pouvoir Bonaparte.

Véri est peu connu de la postérité. Il y aurait là une curieuse monographie à écrire : vie d'un prêtre qui, comme un certain nombre d'autres en ce temps et en ces milieux, voulut être aussi peu ecclésiastique que possible. — J'arrive à ce qu'il dit de la mort de Louis XV.

II. — Il est très fervent admirateur de ce règne, « l'époque la plus heureuse de notre histoire. » Mais il doit constater la profonde et universelle désaffection dont le roi, le « Bien Aimé » de 1744 (lors de sa maladie à Metz), était devenu l'objet à la fin de sa vie. Un de ceux qui furent appelés à prononcer l'oraison funèbre dit que les peuples n'ont pas le droit de désobéir, mais qu'ils ont le droit de se taire lorsqu'ils sont mal gouvernés :

Jamais ce silence n'a été plus grand dans les églises, note Véri. Partout les prières des quarante heures furent indiquées dans le cours de sa maladie et partout les temples furent déserts. Les provinces et la capitale n'eurent partout qu'un même sentiment...

Un autre mémorialiste de ce temps-là, Hardy, nous donne de même ce détail qu'il tenait d'un chanoine de ses amis : en 1744 (lors de la maladie du roi à Metz), on avait demandé à la sacristie de Notre-Dame 6000 messes pour sa guérison; en 1757, après l'attentat de Damiens, 600; en 1774 enfin, dans la dernière maladie, ce chiffre tomba à trois.

Le roi mourut le 10 mai. C'est le samedi 30 avril que la petite vérole avait été déclarée. Dès le premier instant, la grande question qui se pose dans tous les milieux, croyants ou philosophants, c'est celle des Sacrements. Il y a trente-huit ans que le roi ne s'est confessé. Sa dernière communion remonte à Pâques 1736. Et quelle vie de scandales ! Il a bien un confesseur en titre, les rois en avaient toujours. Mais celui-ci n'a jamais eu à remplir son

[1] C'est sous ce nom de « philanthropique » que se déguisait en province le nouveau culte inauguré par le Directeur Larévellière-Lepeaux, le théophilanthropisme. Voir, dans la *Revue Intern. des Soc. secrètes* du 15 février, un travail de M. Uzureau sur *la théophilanthropie à Angers* : une feuille d'Angers, l'*Ami des Principes*, publiait, le 24 juin 1797, un article au sujet de l'établissement en cette ville « d'une réunion de *philanthropes* dont l'objet serait de s'assembler pour rendre à l'Etre Suprême des hommages dignes de lui et d'établir un culte pur, dégagé de toute momerie et de toute superstition. »

M. Uzureau cite une série de textes qui montrent combien, en l'absence de chiffres précis, il est malaisé de se faire une idée juste du succès de certains mouvements. — Ainsi, à une objurgation du ministre de la Police, Fouché, qui lui mande (9 oct. 1801) de ne pas laisser les théophilanthropes « se réunir dans les édifices nationaux, » le préfet Montault répond (14 oct.) que les efforts tentés en 1798 et 1799 pour établir à Angers des sociétés théophilanthropiques sont restés vains. — Mais deux ans après, le général Gouvion, en mission extraordinaire dans l'Ouest, écrit au Premier Consul (26 avril 1803) « que le culte du citoyen La Révellière a laissé à Angers beaucoup de partisans. » — Note analogue dans une lettre du préfet Nardon (22 fév. 1804) : Nardon mande à Paris que ce culte en effet a compté en Maine-et-Loire, et notamment à Angers, « un assez grand nombre de partisans et d'adeptes, » mais que le Concordat leur a porté le dernier coup et qu'alors « convaincus de leur impuissance pour faire revivre leurs ridicules entreprises, ils se sont de nouveau enveloppés du mystère et ont cherché dans les détours obscurs de la *franc-maçonnerie* un appât digne de la crédulité des faibles. »

Oui; mais c'est que la police impériale, sévère pour la théophilanthropie, l'est beaucoup moins pour la franc-maçonnerie, dont les assemblées « paraissent ne devoir donner aucun sujet de crainte » (lettre du Ministère de la Police, 2 sept. 1804); la police doit réserver son attention pour des « réunions moins avouées et qui pourraient devenir plus funestes à la société » : — « Il serait à désirer que des hommes *sincèrement amis de la Révolution*, c.-à-d. qui, sans avoir figuré dans les excès, se sont toujours montrés amis de l'ordre et ennemis des préjugés, portassent dans ces sortes de sociétés (la franc-maçonnerie) le bon esprit qui les anime... »

ministère. C'est un homme pieux, retiré et réservé, un ancien curé de campagne, l'abbé Mandoux, qui a toujours vécu à Versailles dans une obscurité volontaire. Est-ce lui qui pourra prendre une initiative et tenir tête à la cabale des amis de Mme du Barry, qui ne veulent pas entendre parler de Sacrements ?

C'est le samedi 30 avril que la gravité de la maladie a été déclarée officiellement. Le lendemain matin, dimanche 1er mai, l'archevêque de Paris arrive à Versailles. C'est Christophe de Beaumont, une des plus pures gloires de l'Eglise de France au XVIIIe siècle (né 1703, archevêque de Paris en 1746, † 1781). Tout le monde compte sur lui pour soulever la redoutable question et rappeler au roi son devoir.

Mais, la force lui ayant manqué devant le Roi, auquel il ne dit rien, il revint le soir même à Paris, parce qu'il eut le bon esprit de sentir que son séjour à Versailles était indécent, s'il se taisait. Nous vîmes les partisans de Mme du Barry triompher, les panégyristes de l'évêque humiliés et les membres du clergé outrés du déshonneur qui rejaillissait sur leur corps.

Tel est le récit de Véri. La vérité est un peu plus nuancée. Véri a répété ce qu'il a entendu dire autour de lui. Mais, abbé mondain, il fréquente en des milieux où l'on n'aime pas l'archevêque ; lui-même ne comprend rien à Beaumont, et taxe d' « obstinations fanatiques » sa belle fermeté devant les jansénistes et les parlementaires. — M. Pierre de Nolhac, l'homme du monde qui connaît le mieux le Versailles du XVIIIe siècle, a donné, il y a une trentaine d'années *(Nouvelle Revue,* 15 sept. 1896, cf. *Ami* 1896, p. 1023-5), un récit minutieux de ce qui s'est passé. Il ajoute ce détail qui n'est pas de peu d'importance : c'est que le duc de Richelieu, l'homme le plus corrompu du plus corrompu des siècles de notre histoire et en même temps le plus cynique des corrupteurs, ne laissa entrer l'archevêque, après une longue discussion, qu'en priant le duc d'Orléans de rester en tiers dans la chambre. Après échange de quelques paroles banales, le roi se retourna de l'autre côté, témoignant qu'il n'était pas d'humeur à causer ; et Beaumont n'insista pas.

Aurait-il pu et dû insister, forcer la consigne, risquer tout de même quelque avertissement grave au roi... ? Ce n'est pas à nous d'en juger. Ce n'est en tous cas pas la présence du cynique individu qu'était le duc d'Orléans qui a pu le gêner. Toujours est-il que son insuccès a suffi à mettre les mauvaises langues en veine des indécentes moqueries dont Véri s'est fait l'écho complaisant.

Nous gourmandons nos paroissiens de leur faiblesse en circonstances analogues. Et nous ne saurions le faire trop vigoureusement, puisque c'est le salut éternel des mourants qui est en cause. Mais vraiment, devant ce qui s'est passé au chevet de Louis XV mourant, devant ce que nous allons voir dans un instant se renouveler au chevet de Louis XVIII, il faut se souvenir qu'il y a ici un devoir bien difficile à remplir.

Et Véri de noter tout ce que la malignité publique rappelle de circonstances qui semblent de nature à aggraver « la négligence de l'archevêque » :

On savait dans le public que Louis XV s'occupait des Sacrements reçus ou non reçus, dès qu'on lui annonçait la maladie de quelqu'un : on savait que lui-même les avait annoncés à Mme de Pompadour. On savait que l'archevêque avait persécuté plusieurs prêtres confesseurs parce qu'il les avait soupçonnés de négligence sur ce point ; personne enfin n'ignorait qu'il n'avait des partisans, au milieu de ses obstinations fanatiques, que pour l'opinion de son courage dans les fonctions épiscopales. Sa conduite de ce jour-là dérouta ces idées. Ses partisans baissèrent la tête en disant que tout homme a ses moments d'erreur.

Véri ajoute que c'est devant le cri général de Paris et les plaisanteries des incrédules que Beaumont se décida à retourner à Versailles dès le mardi pour n'en plus sortir, et qu' « il n'y eut pas plus de force. » Il n'est pas à croire que Beaumont ait eu besoin du « cri général » ce jour-là, pas plus qu'il n'en avait eu besoin le dimanche précédent. Quant à la force qu'il eut ou qu'il n'eut pas, ce n'est pas sur le témoignage de Véri que l'on peut édifier une preuve. S'est-il fait illusion aussi sur la gravité du mal ? C'est fort possible : nous ne sommes encore qu'au mardi 3 mai, et le roi vivra encore une semaine.

Providence inattendue, c'est Mme du Barry elle-même qui dira le premier mot. Elle a été avisée par son médecin à elle, Bordeu : — « Madame, lui a dit Bordeu, le roi est en grand danger : la populace en murmure, et si la mort le surprend sans avoir reçu les Sacrements, *je ne réponds pas de votre vie.* »

Mme du Barry pleure, réfléchit, essuie ses larmes, et descend chez le roi : — « Que dites-vous, fait-elle gaiement, de ces dévots qui veulent que vous receviez les Sacrements, au moment où vous entrez en convalescence ? Je vous conseille de leur donner satisfaction. Je vous laisserai pendant ce temps, et dans quelques jours je viendrai vous trouver. »

Le roi dit à la dame de lui envoyer d'Aiguillon le lendemain matin. D'Aiguillon entré, le roi ne le reconnaît pas d'abord ; d'Aiguillon croit le voir hésiter. Enfin le roi fait sortir tout le monde : — « Cette pauvre femme vous a parlé, dit-il ; il faut que je reçoive mes Sacrements. Vous voyez que je suis bien mal : c'est la petite vérole. » Et il montre au duc son bras et sa poitrine tout couverts de boutons :

— « Je ne suis pas médecin, répond d'Aiguillon. Je sais que les vôtres disent que c'est une maladie de la peau dont ils espèrent vous guérir. Je ne dis pas cela pour empêcher Votre Majesté de remplir ses intentions. C'est toujours un bon exemple à donner à ses sujets.

— Mais cette pauvre femme, dit le roi, que deviendra-t-elle ? Je ne veux pas renouveler la scène de Metz.

— Je ne vois pas la nécessité de la renouveler. Il suffit qu'elle se retire dès à présent d'elle-même.

— Pour aller où ?

— Dès qu'elle s'éloigne de Versailles, n'importe le lieu. Je la recevrai chez moi à Rueil. Si Votre Majesté le veut, j'irai le lui proposer. »

A cette offre le roi ne répond point, non plus qu'à une seconde et à une troisième instance que

lui en fait le duc. — « C'était son usage, comme vous savez, quand il était embarrassé, » disait ensuite le duc à Véri.

Le duc sort de la chambre royale sans aucun ordre et s'en va trouver Mme Adélaïde, fille aînée du roi, dont le conseil est, à la fin de la discussion, de dire au duc de ne pas s'en mêler, puisque c'est l'affaire des ecclésiastiques.

D'Aiguillon sort de chez Mme Adélaïde avec l'intention de suivre son avis ; mais, après réflexion, il s'arrête à autre chose. Il va trouver Mme du Barry, lui conte le tout, l'engage à partir d'elle-même avec Mme d'Aiguillon, choisissant l'heure où il y aurait le moins de spectateurs, pour se rendre à Rueil. Elle se range à cet avis. Le duc va rendre compte de tout cela à Mme Adélaïde, qui lui fait des remerciements sans fin pour le service rendu à son père et à sa famille.

De là il va chez le roi, lui dit que Mme du Barry, craignant de l'embarrasser par sa présence, a décidé de se retirer à Rueil, où elle est : — « Croyez-vous, dit le roi, que les prêtres se contentent de cela ?[1] — Je le crois, répond le duc, et je vais en raisonner avec votre grand-aumônier et l'archevêque de Paris. » Il les voit en effet ; et ils pensent, ou du moins le duc dit ou croit qu'ils ont pensé que cela suffirait. Il en rend compte au roi, et lui dit qu'il peut faire appeler son confesseur.

La nuit suivante, à trois heures du matin, d'Aiguillon est mandé par le roi :

— « Ils ne sont pas contents, lui dit le roi ; ils veulent qu'elle aille plus loin et que je l'envoie à Toulouse vers son mari.

— Mais cela ne se peut, dit le duc ; elle est séparée de lui en justice.

— Eh bien ! fait le roi, voyez à Chinon, chez M. de Richelieu.

— Pas davantage. Ils m'avaient promis différemment. Permettez que je les revoie de nouveau. »

Et il passe dans la pièce voisine, où il trouve le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier de France. Celui-ci balbutie, « suivant son usage, » sur ce que le duc lui dit ; puis il va parler au confesseur (qui était aveugle, dit Véri), et leur arrangement est qu'on se contentera de la retraite de Mme du Barry à Rueil. Mme du Barry part ; elle ne reparaîtra plus à la Cour de France.

J'ai raconté (*Ami* 1896, p. 1025), d'après M. de Nolhac, la cérémonie grandiose du saint Viatique, le 7 mai, à huit heures du matin : toutes les troupes du Château et les gardes françaises et suisses sous les armes, faisant haie, depuis la Chapelle, le long de la cour royale et du grand escalier de la Dauphine, jusqu'à l'appartement du roi, les tambours battant aux champs à l'apparition du dais ; puis, précédé du clergé de Versailles et de plusieurs évêques, le cardinal de la Roche-Aymon, en habits pontificaux, portant le Ciboire que suivent le Dauphin et ses deux frères, les princes et princesses du sang, les grands officiers de la Couronne, les ministres et secrétaires d'Etat, et une grande partie de la Cour, tout le monde ayant le cierge allumé... Le cardinal, dans le silence, adresse au malade un petit discours qu'on n'entend pas, et administre le saint Viatique. Mais on attend autre chose ; on voit le confesseur, l'abbé Mandoux, tirer le cardinal par le rochet et lui glisser un mot à l'oreille. Le cardinal vient alors à la porte du cabinet et dit :

Messieurs, le roi me charge de vous dire qu'il demande pardon à Dieu de l'avoir offensé et du scandale qu'il a donné à son peuple. Que si Dieu lui rend la santé, il s'occupera de faire pénitence, de soutenir la religion et de soulager ses peuples.

C'est la parole d'expiation attendue, celle qui brise avec le passé. Le duc de Richelieu avait espéré qu'elle ne serait pas prononcée ; il murmure à mi-voix une injure à l'adresse du cardinal, tandis que le roi, qui a écouté attentivement la formule de son repentir, ajoute : — « J'aurais voulu avoir la force de le dire moi-même. »

Voilà comment savait s'humilier un roi de France, même un Louis XV, en un temps où Frédéric II de Prusse disait : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un coup de canon sans ma permission. »

Véri, toujours frivole, ne souffle mot de tous ces détails, et écrit simplement que « les Sacrements furent reçus, à la grande satisfaction du clergé » : du clergé, oui, mais aussi de tout ce qu'il y avait d'honnête en France. Il est vrai que, de ce « tout, » Véri n'était peut-être pas, pas plus qu'il ne semble se compter comme un membre de ce « clergé. » Il ajoute que « les gazettes et le public ont parlé de la tranquillité du roi en les recevant (les Sacrements) ; » mais, toujours méchant, il glose qu' « elle n'était qu'une suite de son insensibilité occasionnée par l'accablement de la maladie. » Plus loin, il mentionne encore « l'histoire des sacrements » : — « La retraite de Mme du Barry et l'histoire des sacrements furent les seuls objets qui occupèrent les esprits pendant le cours de la maladie. »

Louis XV était perdu. Deux jours après, on lui administre, sans solennité, l'Extrême-Onction. Le lendemain 10 mai, à trois heures un quart après midi, une bougie éteinte à la fenêtre annonce la mort. Toutes les voitures étaient préparées d'avance ; la cour part immédiatement pour Choisy.

Il avait été soigné dans sa maladie par ses trois filles, qui toutes trois y contractèrent la petite vérole, dont elles guérirent.

III. — Au chevet de Louis XVIII († 16 septembre 1824), la question des Sacrements fut angoissante. Plus angoissante même qu'au chevet de Louis XV. Louis XV eut toujours la foi, une foi dont la sincérité n'a jamais été révoquée en doute par personne. Louis XVIII eut toute sa vie la réputation d'un fieffé voltairien, d'un voltairien que l'on pouvait croire irréductible ; et ses mœurs, sans être crapuleuses comme celles de Louis XV, ne furent rien moins qu'édifiantes.

Sur ses derniers moments, un nouveau témoignage vient d'être produit (*Correspondant* du 10 septembre 1924). Ce sont des pages extraites des

[1] Rueil est à deux lieues de Versailles.

papiers du comte de Montbel, une des plus nobles figures de cet âge († 1861, à Frohsdorf), qui fut le dernier ministre des Travaux publics de la Restauration et partagea, à Prague, l'exil de Charles X[1]. A Prague, le vieux roi aimait à évoquer les souvenirs du passé, en compagnie de quelques fidèles groupés autour de lui, dont Mgr de Frayssinous et le duc de Blacas, tous deux honorés de la confiance de Louis XVIII. Montbel notait volontiers les propos qu'il entendait ainsi échanger ; et son témoignage sur la fin de Louis XVIII doit être enregistré par l'histoire.

C'est dans la seconde moitié d'août 1824 qu'il apparut que cette fin était proche. On venait de rentrer de St-Cloud à Paris pour la Saint-Louis. On aurait voulu dissuader le roi de recevoir à cette occasion les félicitations d'usage. Vains efforts : le roi est résolu à ne pas se constituer malade, la maladie d'un roi amenant une multitude de conséquences fâcheuses pour le public.

Ce que ne dit pas Montbel, et ce qu'il n'a probablement pas entendu dire à Charles X ce jour-là, c'est que c'était par peur des Sacrements que Louis XVIII refusait de se constituer malade et escomptait une mort soudaine et imprévue : — « Ce que je voudrais savoir, dit-il à son médecin Portal, c'est si la dernière crise de mon mal pourra se dissimuler, ou s'il me faudra rester plusieurs jours à l'agonie ? » Portal répond que selon toute apparence la maladie sera très lente et graduelle :

— « Lente et graduelle ! reprend le roi. Je n'ai donc pas l'espoir qu'on me trouve mort dans mon fauteuil ?
— Je n'y vois aucune apparence.
— *Il n'y aura donc pas moyen d'éviter les surplis de mon frère,* » grommela le roi entre ses dents après un instant de silence. Et il parla d'autre chose.

Ce 25 août donc, le roi reçoit comme à l'ordinaire le corps diplomatique et les autorités civiles et militaires, se donne la force de les accueillir tous avec un à-propos parfait ; mais, après cet effort surhumain, il tombe dans une prostration qui ne lui permet pas de visiter les faubourgs comme il le faisait tous les ans en ce jour solennel. Les jours suivants il peut faire encore sa promenade quotidienne en calèche découverte. Sa dernière sortie fut le 28 août. Il en revient dans un tel abattement qu'il renonce à renouveler l'épreuve.

Il préside quelques Conseils encore ; mais « c'était la lueur vacillante de la lampe qui va s'éteindre. » Les médecins déclarent le danger imminent. Alors se pose la question des Sacrements. Le cardinal de Croy, grand-aumônier, et l'abbé Rocher, confesseur titulaire, *n'osent pas lui parler de son état,* dit formellement Charles X ; et c'est Frayssinous, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, qui se charge de la mission. Je transcris ici le récit de Frayssinous, tel que nous l'a conservé Montbel :

J'entrai chez le Roi. Il avait la tête penchée et presque sous la table placée devant lui : — « Sire, lui dis-je, Votre Majesté a rempli tous les devoirs d'un roi, elle a donné l'exemple d'une grande élévation de sentiments religieux. J'espère que Dieu conservera encore longtemps le Roi pour le bonheur de son peuple, mais quel malheur s'il mourait sans recevoir les derniers Sacrements ! » Il releva la tête : — « J'y ai songé, me répondit-il, il n'est pas encore temps. »

Je crois qu'il avait l'intention de garder un profond silence sur son état jusqu'au prochain conseil, où il aurait pris congé de nous et des affaires. Je repris toutefois : — « Sire, permettez-moi d'insister sur un grand exemple à donner, sur une grande consolation à recevoir. » De nouveau, il releva la tête : — « Bonjour, Monsieur l'Abbé, » me répliqua-t-il sèchement. C'était un congé en forme. Je m'en allai.

Ne voulant pas qu'il y eût là l'occasion d'un scandale, je dis, en me retirant, aux valets de chambre de laisser entrer l'abbé Rocher quand il se présenterait. J'exposai au cardinal de Croy et au confesseur ce qui s'était passé, en ajoutant : Il est indispensable que M. l'abbé remplisse son devoir. — Ce digne ecclésiastique se rendit immédiatement chez Louis XVIII. En le voyant entrer, le Roi s'irrita de ce qu'il fût venu sans être appelé et lui défendit de se présenter de nouveau.

Nous nous promîmes de tenir ces circonstances secrètes. Me trouvant chez Madame la duchesse de Berry, un grand seigneur, qui peut-être ne croyait pas en Dieu ou qui du moins avait la réputation de vivre tout comme, m'apostropha avec emportement : — « Savez-vous, me dit-il, que si vous laissez mourir le Roi sans lui donner les Sacrements, ce sera une indignité. — Je crois, lui répondis-je, qu'on a fait tout ce qu'on devait faire. » Tout à coup on vient m'annoncer que le Roi s'était couché et qu'il avait fait appeler l'abbé Rocher.

Comment s'était opéré ce revirement ? Frayssinous ne le savait pas alors. C'est Blacas qui le raconte, qui raconte ce qui s'était passé après que le roi eut éconduit l'abbé Rocher. Au retour de la messe, Blacas, frappé de l'abattement du roi, lui dit : — « Sire, il faut vous coucher. — Non, répond-il avec calme, un Roi meurt, mais il ne doit pas être malade. » Blacas se tait. Plus tard, il insiste de nouveau. Cette fois le roi ne proteste plus. Les valets de chambre le mettent dans son lit. Une fois dans une position horizontale, il peut avaler du bouillon. Il n'avait rien pris auparavant, sa tête si fortement penchée y mettait obstacle : debout ou assis, il était privé de nourriture.

Blacas confère avec les médecins : la mort est proche. Blacas alors dit au roi qu'il doit recevoir les Sacrements. Il ne répond pas, ce qui pour Blacas est l'équivalent d'un consentement. Blacas monte chez l'abbé Rocher et lui demande de le suivre : — « Le Roi m'a-t-il fait appeler ? répond l'abbé. — Non. — En ce cas je ne puis y aller. » Toutes les insistances de Blacas sont inutiles. — « Je consens à me rendre auprès de lui, finit-il par dire, si mon supérieur ecclésiastique m'en donne l'ordre. » Blacas va donc chercher ledit supérieur, le grand-aumônier, cardinal de Croy, qui donne l'ordre attendu. Blacas annonce au roi son confesseur : — « Je ne l'ai pas fait appeler, répond-il doucement, cependant avec un peu d'humeur. — Faut-il que je le renvoie ? — Non, puisqu'il est là, faites-le entrer[1]. »

[1] Un volume déjà (qui s'arrête à 1831) des *Souvenirs* de Montbel a paru avant la guerre : voir *Ami* 1913, p. 858.

[1] Blacas se met beaucoup en scène en tout ceci et s'attribue le mérite de l'heureuse solution intervenue. Il est possible que ce qu'il dit soit vrai. Mais on ne sera pas étonné que d'autres aussi aient voulu s'attribuer ce mérite à eux-mêmes, par exemple Mme du Cayla, la favorite préférée de Louis XVIII vieilli, qui calcula qu'il y avait à cette heure tout profit à

Après dix minutes d'entretien, l'abbé sort et vient dire qu'il faut administrer les Sacrements. On ne voit pas qu'il y ait rien eu de comparable à la majesté qui avait entouré la cérémonie au chevet de Louis XV. L'étiquette voulait que le Viatique arrivât sous un dais porté par deux gentilshommes de la Chambre et deux capitaines des gardes. On ne trouva pas de capitaines au château ; on se contenta de gardes du corps ; mais alors on ne trouva pas de dais. Le seul détail que Blacas note dans la cérémonie de l'Extrême-Onction, c'est que le roi ne put s'empêcher de gémir douloureusement : — « Prenez garde à mon pied ! » Blacas dit que, de fait, il fut bouleversé à l'aspect de ce pied dont les os étaient à découvert.

C'était le 15 septembre. Les princes passèrent la nuit en prières autour du mourant. A une crise effrayante succédèrent deux heures d'un calme léthargique plus effrayant encore. A quatre heures du matin, un des médecins annonça : « Le Roi est mort. »

Blacas ajoute, en son récit, que Louis XVIII n'était pas homme à repousser les Sacrements ; qu'il avait la foi ; qu'il lui avait proposé, à lui Blacas, à la nouvelle de la mort du duc d'Avaray, de réciter ensemble l'Office des morts. Et Frayssinous, de son côté, dit, au témoignage de Montbel :

« Non seulement le Roi faisait exactement ses Pâques, mais à la Pentecôte et aux fêtes du Saint-Esprit *(sic)* il faisait célébrer le saint Sacrifice dans sa chambre et il communiait en secret. Souvent j'ai été appelé pour dire cette messe. Ce qui a donné à ce prince une réputation de philosophisme est sa manie de chercher à se concilier l'opinion de certains hommes de lettres. »

Cette réputation de voltairianisme était en tous cas terriblement établie aux yeux des contemporains. Le témoignage que Montbel nous transmet de Frayssinous est considérable, mais peu conciliable avec l'opinion de tant de gens qui alors ont craint que le roi ne refuse les Sacrements, et qui même après sa mort ont persisté à croire qu'il ne les avait pas reçus. Même les bruits calomnieux mis alors en circulation, pour calomnieux qu'ils soient, demeurent un indice de l'opinion que le public avait de l'irréligion du roi. On a dit, par exemple, que le clergé se refusa à suivre les funérailles. Ce n'est pas exact : le clergé, en fait, n'a pas assisté à la translation du corps, des Tuileries à St-Denis, mais c'était pour une question d'autre ordre, pour une discussion de protocole entre l'archevêque et le grand-aumônier. Le fait de l'administration des Sacrements *in extremis* semble certain ; mais la fidélité du roi à remplir le devoir pascal ne concorde pas avec ce que l'on sait par ailleurs. Voir déjà, sur cette question, *Ami* 1910, p. 248-250.

froisser les sentiments du moribond pour acquérir des droits sur les vivants et mena résolument et heureusement le siège de la conscience royale : elle serait arrivée à l'improviste chez le roi la veille de sa mort, et aurait fait si bien qu'à la suite d'une longue conférence le grand-aumônier aurait été mandé. — Peu importe qui fut alors l'instrument de la Providence. L'essentiel, c'est qu'enfin le roi se soit rendu. — Sur le gallicanisme forcené de Blacas et sur l'indignité des négociations amorcées dès 1814 en vue d'un nouveau Concordat à conclure, voir *Ami* 1902, p. 206-212 ; 1907, p. 929-931.

IV. — M. Lucas-Dubreton nous parlait, il y a deux ans, de *Louvel le Régicide*, l'ouvrier sellier qui assassina le duc de Berry le 13 février 1820 ; et son travail est une reconstitution admirablement pénétrante et minutieuse de psychologie criminelle : cf. *Ami* 1923, p. 268-270. L'an dernier, *Revue de Paris*, oct.-nov. 1924, il a étudié la captivité de la veuve de la victime de Louvel, la duchesse de Berry, mère du comte de Chambord : 1 vol. in-12 maintenant de 246 p., sous ce titre : **La Princesse captive**, 7 f. 50, Perrin. Titre que l'on croirait d'un conte de fées, et qui recouvre un drame très douloureux, où le tragique se mêle d'un comique dont on n'ose pas rire, tellement il est grotesque et humiliant pour ceux qui en furent les pauvres héros.

Fille du roi de Naples François Ier, brillante et légère, dénuée d'équilibre, Marie-Caroline de Bourbon, qui avait suivi Charles X en exil, s'en fut en Italie en 1831, et, à la nouvelle des embarras où se débattait le gouvernement de Louis-Philippe, s'imagina qu'elle pourrait reconquérir la France pour son fils le Comte de Chambord [1]. Elle débarque à Marseille en avril 1832, escomptant un mouvement royaliste ; le mouvement n'éclate pas ; elle traverse la France sous des déguisements multicolores et arrive en Vendée. La Vendée ne bouge guère : elle ne voit pas ses prêtres menacés comme en 1793, et le souvenir de l'ingratitude dont les Bourbons restaurés ont payé les survivants de la grande épopée n'est pas fait pour ranimer le zèle aux cœurs. Quelques tentatives insurrectionnelles les premiers jours de juin, vite dispersées. Berryer vient supplier la duchesse de quitter la France ; Louis-Philippe lui-même fera tenir discrètement à la disposition de sa nièce un bateau en partance pour l'Amérique. Elle ne cède pas : une lettre (qui était peut-être un faux) lui annonce que le Midi est en feu. Elle se met en route pour Nantes, déguisée en paysanne. Des demoiselles dévouées lui offrent un asile.

Mais le traître est là. Un Juif de Cologne, Deutz, qui naguère s'est fait baptiser, qui doit tout à la duchesse, qui a reçu d'elle des missions de confiance en Espagne, en Portugal, s'abouche avec Thiers, ministre de l'Intérieur, s'offre à livrer la duchesse à prix d'argent.

Deutz s'en vient à Nantes, surveillé par la police, demande et obtient une audience de la duchesse (30 octobre), baise le bas de sa robe, pleure à ses genoux ; mais, n'étant point sûr encore que ce soit là qu'elle habite vraiment, sollicite une nouvelle audience pour le 6 novembre. Cette fois il la tient : — « La duchesse dîne dans la maison, » dit-il au policier. Vers 6 heures, 1200 soldats cernent l'îlot de maisons où est compris le domicile de la duchesse. Une cachette a été ménagée derrière la plaque de la cheminée : la duchesse s'y blottit avec trois fidèles. Les soldats fouillent, découvrent des cachettes vides, éventrent à coups de pioches les murs, les plafonds, les placards. Rien. Ils s'en

[1] Elle était très nourrie de lectures romanesques ; et il y a du vrai dans la boutade rapportée par Chateaubriand, à savoir, qu'en cette affaire de Vendée le principal responsable fut Walter Scott.

vont, mais laissent dans chaque chambre deux gendarmes à veiller. On veillera quinze jours s'il le faut !... En fait, on n'eut à veiller que seize heures. Un gendarme ayant allumé du feu dans la cheminée, les captifs, en péril d'être asphyxiés ou grillés, ouvrent d'un coup de pied la plaque : — « Qui est là ? crient les gendarmes. — Nous nous rendons, dit la duchesse ; nous sommes vos prisonniers, mais n'appelez pas la troupe. » Les gendarmes écartent le feu ; ébahis, ils voient sortir à quatre pattes la princesse les yeux hagards, et ses trois fidèles. On l'emmène au château : quand elle passe, l'air résolu, cambrant sa petite taille, au milieu des grenadiers, ces hommes, qui s'y connaissent en fait d'énergie, disent : « Elle est comme l'Empereur ! »

Pendant ce temps, Deutz, gardé à vue dans un cabinet de la préfecture, a des convulsions de remords, se frappe la tête contre les murs, réclamant à grands cris un pistolet pour se tuer.

La duchesse prise, qu'en faire ? L'embarras de Louis-Philippe est grand. L'équipée de Marie-Caroline a posé avec acuité devant l'Europe le problème de la légitimité, encore que Metternich fort heureusement s'en désintéresse. Et puis, l'arrestation est illégale (comme Thiers le reconnaîtra au Parlement le 10 juin 1833) ; elle est odieuse ; et puis encore il y a les liens de famille, les pleurs de la reine Marie-Amélie... La sagesse commanderait de reconduire la captive à la frontière : c'est l'avis de Guizot, qui propose Trieste ; mais la majorité du cabinet est d'avis contraire : il faut garder la duchesse sous la main. On décide qu'elle sera détenue à la citadelle de Blaye, sur l'estuaire de la Gironde ; Louis-Philippe n'est pas loin de nourrir l'arrière-pensée que là on pourra lui « tendre une planche » au moment propice et la faire voguer.

Après une traversée affreuse, on entre à Blaye le 14 novembre. La reine Marie-Amélie a donné des ordres pour que rien ne soit refusé à sa nièce ; et de leur côté ses fidèles de la légitimité, qui ne veulent pas qu'elle tienne rien de l'usurpateur, font toutes sortes d'envois. Une caisse de livres magnifiquement reliés arrive : Voltaire, Rousseau, les *Nuits* d'Young. Sans être d'esprit très religieux, elle tient aux dehors de la religion : le curé de Blaye ira lui dire la messe.

Soudain, coup de théâtre : un bruit se répand à travers le monde : la duchesse est enceinte !... « Quelle calomnie ! » hurlent les légitimistes... Un médecin examine le cas, déclare que les symptômes remarqués peuvent s'expliquer autrement, qu'il n'y a rien... Il faut être docteur en médecine pour concevoir de ces doutes. — Les soldats de la garnison, eux, ne s'y trompent pas. Et de la citadelle l'histoire fait le tour de la ville ; on ne parle pas d'autre chose aux tables d'hôte... Cependant elle nie obstinément ; Bugeaud, son nouveau geôlier depuis fin janvier, essaie de lui arracher un aveu : rien ! Bugeaud patiente : si c'est vrai, on sera bientôt fixé... Elle nie même à ses dames d'honneur. Ce n'est que le 22 février que, devant la menace envoyée de Paris de substituer à Bugeaud un geôlier plus rigoureux, elle se décide à avouer un mariage secret contracté en Italie...

Elle se refuse énergiquement à révéler le nom de ce second mari. Ce n'est que le jour de l'accouchement, 10 mai, à peine aura-t-elle mis au monde une fillette, qu'elle tirera de dessous son traversin et tendra à l'accoucheur Deneux un papier contenant le nom de l'homme, le comte Hector Lucchesi-Palli, chambellan et diplomate napolitain. C'était un fort bel homme de sept ans plus jeune qu'elle : de Madrid, où Ferdinand VII l'avait trouvé trop empressé auprès de la jeune reine Marie-Christine (propre sœur de la duchesse de Berry), sa cour l'avait expédié à La Haye, où il passait pour être fort avant dans les bonnes grâces de la presque quinquagénaire comtesse du Cayla, l'ancienne favorite de Louis XVIII.

L'amazone d'hier n'était dès lors plus à craindre. Elle fut solennellement (8 juin) rendue à la liberté sans prestige, mais avec un poupon et une nounou. Bugeaud reçut la mission de l'escorter jusqu'à Palerme.

Qu'en était-il de ce mariage ? La créance unanime, parmi les contemporains, fut que c'était un expédient improvisé et que le comte Lucchesi, par loyalisme chevaleresque peut-être, à moins que ce ne fût par vanité singulièrement placée ou par tout autre sentiment, s'était dévoué pour sauver l'honneur de la sœur de son roi. On faisait remarquer qu'il était demeuré en Hollande huit ou dix mois avant la naissance de l'enfant, pendant que la mère se cachait à Nantes. On ne manquait pas de gloser et sur le mutuel embarras des deux « époux » quand ils se trouvèrent en présence l'un de l'autre à Palerme, et sur l'indifférence marquée de Lucchesi à l'égard de la petite Anne-Marie-Rosalie, qui d'ailleurs ne devait vivre que six mois. Et vous pensez bien qu'à Paris, dans les salons orléanistes, rien ne fut plus alors à la mode que le petit « jeu du père » : qui était-ce ? Toutes les notabilités du carlisme y passaient. Certains même, qui ont entendu Thiers parler de la passion contrariée de Deutz, attribuent la paternité au traître : Bugeaud lui-même tient pour Deutz. Et l'on rappelle que la duchesse n'en est pas à sa première faiblesse. Chateaubriand est féroce, comme toujours : lorsqu'on lui demande qui est le père, il répond : « Comment voulez-vous qu'on le dise ? Elle-même ne le sait pas. »

Depuis, on a essayé d'apporter des arguments en faveur de la réalité du mariage. Le mariage aurait été conclu à Rome, le 14 décembre 1831, devant un seul témoin : un registre des Archives du Vatican le mentionne. Mais l'authentictté de ce document a été contestée : la lettre de Lucchesi à la duchesse en date du 23 septembre 1832, lettre officielle, cérémonieuse, ne permet guère de croire qu'à cette époque il y eût mariage, et, de plus, laisse entendre qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps. — Deux lettres encore, publiées d'après les archives du château de Brunnsee, donneraient à penser qu'à la fin de l'été de 1832, la duchesse aurait réussi à se rendre secrètement à Rotterdam,

pour, de là, regagner Nantes. Mais l'implacable précision des dates mine toute hypothèse d'un voyage de la duchesse à La Haye ou de Lucchesi à Nantes à la fin d'août 1832.

Mais voici un document révélateur, communiqué à M. Lucas-Dubreton par le prince de Beauvau. C'est la transcription, de la main de Mme du Cayla, d'une lettre chiffrée de la prisonnière de Blaye au maréchal de Bourmont, lettre parvenue à La Haye *le 12 avril 1833*. La duchesse charge Bourmont de remercier Lucchesi :

Je serai reconnaissante toute ma vie, mon cher Olivier (Bourmont), de la manière dont vous avez interprété auprès de moi les sentiments du comte Hector, je lui écris moi-même pour le remercier et lui exprimer *combien je suis touchée de sa proposition* que j'accepte avec la plus vive reconnaissance ; mon occupation sera de faire son bonheur. Je pense qu'il est important qu'avec la plus grande prudence et le plus prompt empressement et secret il se rende à Naples *pour enregistrer l'acte de mariage* et qu'il y reste pour m'attendre. Je me réserve, bien entendu, d'assurer le sort d'Hector par contrat, lorsque je serai en Italie et que j'aurai connaissance détaillée de mes propres affaires. Je profiterai de l'autorisation si délicate qu'il me donne de le désigner s'il y a urgence... *Il est bien entendu* que pour le Roi de Naples, sa famille et la mienne, *le mariage s'est conclu pendant mon séjour en Italie ;* mais si faire se peut, ils ne doivent le savoir que lorsque je serai rendue à la liberté. S'il est utile de convenir d'une course légère en Hollande, elle n'a pu avoir lieu que du 15 d'août au 15 septembre...

Lettre accablante, qui nous met sous les yeux la préparation même et comme le *scenario* du roman qu'on va tenter d'accréditer. Et l'on ne voit pas qu'il soit possible de la récuser. Autrement il faudrait y voir une affreuse imposture de cette comtesse du Cayla que nous avons déjà rencontrée au chevet de Louis XVIII et qui n'était sans doute pas des plus recommandables, mais qui du moins était toute dévouée à la cause de la légitimité et à qui l'on n'a aucune raison d'imputer pareille perfidie.

Marie-Caroline, après son équipée, aurait rêvé de reprendre sa place à la petite Cour de Prague, et pourquoi pas d'être un jour régente de France sous le règne de son jeune fils ? Elle dépêche dans ce but, à Prague, le plus éloquent des porte-parole, Chateaubriand. Mais Charles X demeure glacial : — « Que Madame la duchesse de Berry, dit-il à Chateaubriand, vive maritalement avec M. Lucchesi à la vue de tout le monde ; alors on dira aux enfants que leur mère est mariée, elle viendra les embrasser »... La duchesse n'a plus qu'à faire de nécessité vertu. C'est à quoi elle se résout. Elle sera pour son mari de rencontre la plus fidèle, la plus reconnaissante des épouses ; elle lui donnera quatre enfants, dont nul ne s'avisera de contester l'état civil. Vingt ans plus tard, la duchesse de Dino, nièce de Talleyrand, lui fait visite à Venise, et note : « Laideur, allures, gestes, son de voix, plaisanteries, tout est commun jusqu'au vulgaire. » C'est bien en effet la vulgarité qui est le trait dominant des lettres familières publiées par M. Thirria, mais vulgarité d'une irréprochable mère de famille bourgeoise. Et Lucchesi, lui aussi, est d'une parfaite correction et dignité d'attitude.

Elle s'éteignit au printemps de 1870. Jusqu'au bout la légende avait persisté, parmi les petites gens de Bretagne et de Vendée, qu'elle demeurait cachée dans le pays, qu'on l'avait entrevue ici ou là.

On lira encore, sur cette équipée de la duchesse de Berry en Vendée, — *équipée ou épopée* ? demandait il y a un quart de siècle M. de Lanzac de Laborie, *Correspondant* du 10 juin 1900 : aujourd'hui la question ne se pose plus, — cent soixante excellentes pages (p. 161-322) dans le livre, si rigoureusement documenté, de M. Emile Gabory, **Les Bourbons et la Vendée** (in-8 écu de VI-366 p., 10 f., Perrin).

M. Gabory, qui nous avait donné depuis la guerre *Les Bourbons et la Vendée*, et *Napoléon et la Vendée*, « deux excellents livres » (*Correspondant* du 10 mars 1925, cf. *Ami* 1920, p. 509-510), nous apporte aujourd'hui **La Révolution et la Vendée** (in-8 écu de XI-334 p., 12 f., Perrin). On le voit, c'est par la fin, par la Vendée de 1800 et de 1830, qu'il a attaqué son sujet. On dirait qu'il a craint d'aborder de front la grandiose épopée vendéenne de 1793, la guerre de géants, comme l'appelait Napoléon. Et c'est en effet un sujet si prodigieusement beau, qu'il ne peut qu'inspirer d'abord une crainte révérentielle à un historien conscient de sa tâche. M. Gabory a voulu s'y préparer par ces travaux d'approche que sont ses deux précédents ouvrages. Le voici maintenant installé dans la place, au cœur de son sujet. Ce n'est d'ailleurs encore qu'un premier volume, puisqu'il s'arrête en août 1793, mais qui ne tardera sans doute pas à être complété, tellement on sent l'auteur maître de son sujet et en possession d'une incomparable documentation.

Documentation énorme. M. Gabory parle de « la forêt touffue des livres vendéens. » Les contemporains ont tout de suite compris la portée du mouvement. Turreau de Linières lui-même, le bourreau de la Vendée (plus tard baron de l'Empire, † 1816), écrit, dans ses *Mémoires* publiés dès l'an III, qu' « une histoire complète des guerres de la Vendée serait peut-être dans notre situation politique l'ouvrage le plus intéressant et le plus utile à présenter au peuple français. » Les document officiels, recueillis dans les dépôts d'archives, sont légion. Seulement ce sont des documents « républicains, » qui ne font entendre qu'un son de cloche. Infiniment plus rares sont les documents vendéens. Tandis que la Convention, le Comité de Salut public, les représentants en mission, les généraux, les organismes administratifs multipliaient rapports, lettres, dépêches, discours, les chefs vendéens n'avaient pas le temps de vaquer à tant de paperasserie : ordres oraux, nul plan écrit des opérations, nul procès-verbal des délibérations.

Il y a leurs *Mémoires*, mais qui ne sont pas d'eux, puisque presque tous ils ont trouvé la mort au champ d'honneur. *Mémoires* qui sont l'œuvre de leurs veuves souvent, ou de gens qui ne les ont pas connus, comme ce Boutellier de Saint-André qui n'avait que douze ans au moment des événements qu'il raconte. Les erreurs de dates ou de personnes y fourmillent, assez faciles d'ailleurs à rectifier par les éditeurs modernes. Ce qui est plus grave, ils sont très incomplets, très localisés : chacun n'y parle que de son petit coin de terre. Les *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein, par exemple, claironnent surtout la gloire de l'armée poitevine : à les lire, on ne verrait dans la guerre de Vendée qu'une croisade du Haut-Poitou seulement. D'autres exaltent surtout la Vendée angevine ; d'autres, l'Armée du Centre ; etc. Et puis surtout, ce qui est d'une tout autre gravité encore, ce sont les erreurs nées du parti pris, des jalousies réciproques entre armées, entre chefs, entre Charette et Stofflet par exemple : tous les mémorialistes de l'armée d'Anjou dénigrent Charette ; tous les mémorialistes de l'armée de Charette abominent Stofflet : l'unanimité est curieuse, la modération personnelle des auteurs n'atténue pas l'outrance du sentiment.

V. — Ce qu'on aimera surtout à voir mettre en lumière aveuglante dans l'exposé de M. Gabory, c'est le caractère uniquement religieux de l'insurrection vendéenne à son origine. Plus tard la Vendée sera royaliste ; on dira : « l'armée catholique et royale. » Au début, la religion seule est en cause ; c'est la persécution religieuse seule qui a déclenché le mouvement. Et le fruit de la guerre de Vendée sera d'ordre religieux aussi, puisque ce fruit sera le Concordat. C'est la guerre de Vendée qui a éclairé Bonaparte sur la profondeur du sentiment religieux et sur la nécessité primordiale d'y donner satisfaction : — « Le Concordat fut fait à cause de l'Ouest, » dit M. Gabory. Et de ce point de vue, c'est toute la France qui doit être à jamais reconnaissante à la Vendée de son courage et de ses sacrifices.

La Vendée a vibré, comme tout le reste de la France, au souffle, que l'on imaginait alors généreux, de 1789. Même la vente des biens d'Eglise, si elle a suscité une grosse émotion, s'est opérée sans trop de fracas. Il est vrai que les paysans n'ont pas acheté beaucoup. Sur les longues listes d'acquéreurs, ce que l'on rencontre surtout, ce sont des noms d'habitants des villes ou des bourgs, petits bourgeois. On estime que dans l'Ouest 70 °/₀ des biens mis en vente sont tombés aux mains de la bourgeoisie. Des prêtres ont été acquéreurs, mais dans des intentions qu'il est difficile de préciser aujourd'hui, peut-être comme personnes interposées. Quelques nobles aussi ont acheté ; mais il est certain que ce n'était pas toujours pour leur compte. D'Elbée a soumissionné, mais pour la commune de St-Martin-de-Beaupréau dont il est procureur-syndic. Les de Sourdis, les de Bonchamps, les de Maulévrier, les de Montbrun, ont soumissionné aussi ; mais les biens dont ils se sont portés acquéreurs ne sont jamais entrés dans le patrimoine de leurs familles. Quoi qu'il en soit, cette question, que l'on croyait d'ordre purement financier, n'a pas soulevé autrement l'âme populaire. Celle-ci était toute à la joie de l'abolition des gabelles, de la suppression des redevances féodales. Si la Révolution s'était déclarée close au milieu de l'année 1790, tout eût semblé être pour le mieux sous le meilleur des rois.

Mais un mouvement pareil trouve malaisément le point d'arrêt. La Constituante a commencé par s'attaquer aux biens du clergé ; elle va s'attaquer maintenant à sa discipline, à sa hiérarchie : le 12 juillet 1790, elle décrète la Constitution civile du clergé. C'est ici la grande faute de la Révolution, comme l'avoueront plus tard ceux mêmes qui en ont été les instigateurs : — « Ce serment, écrira le curé assermenté (puis défroqué) Cavoleau, a fait plus de mal à la France que les échafauds de Robespierre et les armées de l'Europe coalisées. »

Après l'union magnifique des débuts, c'est la cassure soudaine, complète, qui ne cessera d'aller en s'élargissant. Le clergé se partage : dans le district de St-Florent, sur 40 curés, 4 seulement prêtent le serment ; dans le district de Cholet, 5 ; dans toutes les Mauges, 8 ; dans le district de Machecoul, où opèrera Charette, sur 24 paroisses, 6 serments seulement. Ailleurs, la proportion est plus élevée. En Vendée, 158 assermentés, 195 réfractaires, ceux-ci surtout des Bocains. En Loire-Inférieure, 114 assermentés, 302 réfractaires. Mais beaucoup de ces assermentés, mieux éclairés ensuite, se rétracteront, et donneront à leur rétractation la solennité, le retentissement d'une confession publique. Des rétractations se produisent jusque chez les évêques constitutionnels : Servant, Supérieur de l'Oratoire de Saumur, est élu évêque de Vendée (par 78 voix sur 145 d'une assemblée où auraient dû figurer 471 électeurs), et, à peine élu, il est pris de scrupules sur la validité de cette opération, en réfère à l'évêque légitime lui-même, et démissionne. En Maine-et-Loire, 248 suffrages (sur 477 votants) désignent pour l'épiscopat Pelletier, ancien prieur-curé de Beaufort et grand admirateur de Voltaire : il n'accepte qu'après de longues hésitations. Dans les Deux-Sèvres, l'évêque élu, Jallet, curé de Chérigné, prêtre citoyen et philosophe cependant, est pris des mêmes craintes, et se désiste ; on élit à sa place Prieur, qui à son tour tergiverse, s'enfuit et se cache si bien qu'il demeure indécouvrable ; une troisième élection enfin désigne Mestadier, curé de Breuilles, qui coiffe la mitre avec sérénité.

En Vendée [1], comme dans la plus grande partie de la France, le peuple voit, d'instinct et dans la sûreté de son sens catholique, où est la vérité. Il ne veut rien savoir des curés élus, des « intrus. » Si la Révolution avait décrété simplement la liberté des cultes, le peuple se serait borné à faire la grève autour du nouveau clergé, pour ne s'attacher qu'à l'ancien. Mais il s'agit bien de liberté ! La Révolution veut le schisme ; elle sait, elle voit que le schisme demeurera sans fidèles tant que l'ancien clergé sera là, à la portée du peuple. Il faut que le clergé fidèle disparaisse. On a commencé par l'affamer, en lui retirant tous moyens de subsistance ; et déjà le peuple s'en est ému : dès l'automne de 1790, une multitude réunie à St-Etienne-du-Bois pour une assemblée-gagerie, s'ameute, réclame le désarmement des patriotes, essaie même de l'opérer, en se précipitant sur la maréchaussée de Palluau accourue en hâte : — « Nous voulons, crie cette foule, nous voulons anéantir les bourgeois qui ôtent le pain aux prêtres et aux nobles. » En 1791, l'effervescence est générale. Des échauffourées se produisent partout ; le sang coule ; les patriotes ne sont pas en force. Le directoire de Loire-Inférieure demande des troupes au directoire de Maine-et-Loire, qui n'en peut mais

[1] Entendez : dans ce qu'on appelle la *Vendée militaire*, ou l'agglomération qui prit les armes en mars 1793, et qui embrasse une grande partie de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée : — bornée, au nord par la Loire, avec, en amont, Brissac, en aval, Paimbœuf ; à l'ouest, par la mer ; au sud, par Luçon, Fontenay-le-Comte, Niort ; à l'est, par Parthenay, Thouars, Vihiers.

La Vendée militaire déborde donc bien au delà du département de ce nom. Pourquoi est-ce ce nom qu'on lui a donné ? Certainement sa consonance retentissante y fut pour quelque chose. Détail curieux : cette dénomination de Guerre de Vendée froissa les patriotes du département : ils la regardèrent comme une flétrissure pour leur pays, disant qu'on aurait pu tout aussi bien, sinon mieux, choisir l'un des départements voisins pour baptiser le territoire rebellé. Leurs protestations n'ont pas eu d'écho, et la postérité a consacré le nom de Guerre de Vendée.

et qui en réclame lui-même à Paris. C'est la Loire-Inférieure qui sera le premier département à réclamer du pouvoir central (alors encore la Constituante) la déportation des insermentés, dès le 26 juin 1791 ; Maine-et-Loire, le plus acharné des directoires de province, ne la demandera que le 1er novembre suivant. André Chénier était autrement clairvoyant quand il écrivait, à cette date : — « Les prêtres ne troublent les Etats que lorsqu'on s'occupe d'eux. »

De Paris on envoie des commissaires enquêteurs. Ceux-ci, partout où ils passent, interrogent les municipalités sur les causes de l'agitation. Partout la même réponse : la question religieuse. Gallois et Gensonné, dans leur rapport à la Législative (octobre 1791), parlent de l'ignorance, de la superstition des paysans, endoctrinés par leurs prêtres, et ajoutent :

> Heureusement, le défaut d'énergie qui constitue le fond de leur caractère particulier a, jusqu'à présent, prévenu les effets de cette ignorance et de cette séduction ; mais il pourrait arriver, et c'est l'opinion des différents corps administratifs que nous avons consultés, que ces hommes, une fois sortis des bornes naturelles de leur caractère, se portassent avec plus d'ardeur à des mesures dangereuses, qu'il serait plus difficile d'arrêter.

C'était une prophétie. Formulée en septembre 1791, la pleine réalisation en éclatera dix-huit mois plus tard, en mars 1793. Toute l'année 1792, les pouvoirs révolutionnaires, pouvoir central et pouvoirs locaux, Législative à Paris et directoires départementaux et municipalités, n'ont su qu'attiser le feu qui couvait et entasser les matières inflammables. Le roi a opposé son veto à la déportation des prêtres fidèles (19 déc. 1791) ; mais alors ce sont les arrêtés départementaux qui multiplient les vexations. On interdit aux insermentés le séjour dans leurs paroisses ; on leur interdit le port du costume ecclésiastique ; on leur interdit de célébrer la messe ; on les interne aux chefs-lieux. On supprime les sanctuaires de pèlerinages ; on jette les Vierges à la voirie. On supprime les cloches, en vertu d'une loi du 22 avril 1792 qui autorise les conseils des communes à envoyer aux Hôtels des Monnaies les cloches qu'ils jugeront inutiles (tandis que la loi de la Constituante, 3-6 octobre 1791, n'avait prescrit la remise que des cloches des églises supprimées). Les foules se portent à des violences hideuses : près de Nantes, une horde envahit le Carmel des Couëts ; les religieuses sont en prières à la chapelle : à leur vue, les hommes reculent, « frappés d'une terreur sacrée, » mais leurs compagnes escaladent les grilles, injurient les Carmélites coupables de ne pas reconnaître l'évêque intrus, les traînent sur les dalles, les fouettent : scène souvent racontée sous le titre de « Fouetteuses des Couëts. »

Quelques émeutes en l'été de 1792, mais locales, mal organisées, vite réprimées. La plus célèbre est celle des paroisses de la région de Bressuire : les paysans y perdent 500 hommes ; les républicains, une dizaine seulement de morts et 50 blessés. Et ils souillent leur victoire par des horreurs : non contents de tuer, ils mutilent ; ils tranchent le nez, les oreilles, et rentrent en ville avec des colliers formés de ces lambeaux sinistres. Un paysan « patriote » porte fièrement, en guise de cocarde, une oreille coupée.

Là-dessus éclate la nouvelle de la levée en masse. Par trois décrets des 20-24 février 1793, la Convention ordonne la mise en réquisition de tous les célibataires de 18 à 40 ans, puis appelle sous les drapeaux 300.000 hommes. Les Vendéens ne serviront pas. Ce n'est pas que le contingent qui leur est imposé soit écrasant : à la Vendée on ne demande que 4.197 hommes, sur une population de 305.610 âmes ; au Maine-et-Loire, 6.202 hommes, dont 752 pour le district de Cholet, 701 pour le district de St-Florent ; à la Loire-Inférieure, 7.327, sur une population de 430.000 âmes. Mais, pour eux, c'est une question de principe. Aider ce gouvernement à vaincre, ce serait se faire son complice. Les Assemblées de Paris ont proclamé la Patrie en danger ; mais quelle « Patrie » ? Ce n'est pas la France qu'ils voient en danger, c'est la tourbe révolutionnaire. On fait, depuis trois ou quatre ans, un tel abus de ce mot Patrie ! Ce sont les pires ennemis de la France qui s'intitulent patriotes, qui s'arrogent le monopole du patriotisme, qui peuplent les Sociétés dites des Amis de la Patrie. Les Vendéens ne veulent avoir rien de commun avec ces gens-là. Certes, ils aiment la France autant que qui que ce soit ; ils lui ont donné, au temps des enrôlements volontaires, les meilleurs de leurs enfants ; ils ne quémanderont jamais de secours à l'étranger ; ils ne feront qu'un accueil mêlé de répugnances aux offres de secours de l'Angleterre, offres d'ailleurs insincères et jamais suivies d'effet ; ils ne seront jamais séparatistes. Mais ils ne veulent pas coopérer à l'œuvre de mort poursuivie par les gens de la Révolution. Ils se sont mis, dès la fin de 1792, à refuser les contributions en nature, pour affamer les villes, repaires de bourgeois persécuteurs de prêtres ; ils ont refusé les impôts de guerre : ils refusent maintenant leur sang.

Ils le donneront, mais pour la cause de Dieu. Le 2 mars, est arrivée à Cholet la nouvelle du décret de levée en masse. Dès le lendemain, un dimanche, l'idée du soulèvement prend corps. Les escarmouches des deux années précédentes ont été pour les paysans une dure expérience. Cette fois ils s'organisent ; les premiers mois de la campagne qui s'ouvre sont une série de succès extraordinaires ; alternatives ensuite de succès et de revers, en septembre et octobre, jusqu'à l'écrasement aux batailles du Mans et de Savenay (13-23 décembre 1793). Il fallut, pour les réduire, Kléber avec son « armée de Mayence ». La garnison de Mayence, affamée, avait capitulé le 21 juillet. Elle avait dû souscrire l'engagement de ne pas servir avant un an contre les Prussiens : bonne aubaine pour la Convention, qui l'expédie en poste en Vendée. Elle était forte de 18.000 hommes, les plus aguerris qu'eût la France. C'est cette armée qui, exécutrice de l'atroce décret porté par la Convention le 1er août,

va écraser la Vendée ; mais elle sera en même temps détruite par elle.

M. Gabory arrête ce premier volume à août 1793. Il poursuivra son récit. Il est plein de son sujet ; il y a quinze ans qu'il y travaille ; il a tout exploré, archives publiques ou privées, et les milliers de volumes et de travaux de Revues qu'a suscités cette épopée. Enfant du pays, il a exploré le théâtre même de la guerre ; tous ces villages sont pour lui des êtres connus ; il a refait toutes les étapes de l'armée vendéenne, et sa narration en prend une couleur locale qui est des plus captivantes.

VI. — En même temps que le livre de M. Gabory, paraissait une monographie de **Charette**, par G. Lenôtre (in-8 de 298 p., portrait, 15 f., Paris, Hachette, Collection *Figures du Passé*). — « *Monsieur de Charette, le roi de Vendée,* » écrit Lenôtre. C'est déjà ce titre que donnait à son héros son avant-dernier historien, M. Robin, dans le volume dont nous avons parlé en 1920, p. 509 : *Le roi de la Vendée, François-Athanase Charette.* Roi, il ne l'était certes point par droit de naissance, et encore moins par droit de conquête, car il ne songeait bien à rien conquérir du tout C'est de sous son lit, où il essayait d'échapper à ses paysans, à ces terribles « moutons noirs » acharnés à l'entraîner malgré lui dans la guerre sainte, c'est de là-dessous qu'il fait « le saut dans l'épopée, » comme dit M. Lenôtre. J'ai raconté en 1920, d'après le livre de M. Robin, ses antécédents, qui n'ont rien d'un croisé.

Ce trait de la cachette sous le lit n'est d'ailleurs point particulier à Charette. Ce n'est point d'enthousiasme que les chefs vendéens sont allés à la guerre : ils ont cédé à la contrainte de leurs paysans. Anciens officiers du roi pour la plupart, ils connaissaient la guerre, et aussi l'armée qu'ils auraient à combattre ; et ils n'avaient que trop sous les yeux l'indiscipline et l'ignorance de celle qui voulait les mettre à sa tête. Ils étaient de convictions profondes, mais qui n'atteignaient point à la simplicité sublime de leurs soldats. Leur premier mouvement ne pouvait être que de se dérober. D'Elbée adjure ses paysans de réfléchir jusqu'au lendemain, et le lendemain ils reviennent plus nombreux que la veille ; Bonchamps est entraîné presque de force et on lui refuse un cheval de peur qu'il ne prenne la fuite ; le chevalier Sapinaud de la Verrie ayant osé dire qu'une telle insurrection est « une folie, » on le menace de mort ; le marquis de la Roche-St-André arrive à Machecoul « en robe de chambre... » C'est ce qu'on rappelait à la duchesse de Berry en 1832, quand elle s'indignait que tous ceux à qui elle s'adressait ne lui laissassent prévoir qu'un échec certain : — « En 1793, lui répliqua-t-on, les paysans furent chercher leurs chefs ; en 1832 comme en 1815, ce sont les chefs qui doivent aller chercher les paysans : la différence est énorme. »

Les paysans de 1793, dans leur simplicité, ne s'embarrassaient point de tant de raisonnements et de prévisions. Ils avaient le sentiment des devoirs de leurs seigneurs, et cela suffisait. On leur avait assuré que le peuple est souverain : — « Eh bien ! s'il est souverain, il réclame ses prêtres et le libre exercice de sa religion. » Et ils pouvaient bien retourner contre la Convention la maxime de la Constitution : — « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

Ces paysans ont l'enthousiasme ; et l'enthousiasme fait des merveilles : — « Monsieur, dit Charette à un colonel de hussards lors du traité de la Jaunaie, avec 600 hommes je vous ai mis plus de 20.000 soldats à l'hôpital. » Mais ce sont merveilles éphémères si la discipline n'est là pour assurer la continuité de l'action. Ces paysans restent paysans, et il leur arrive de faire passer la moisson avant le devoir d'aller au feu. Pas de discipline non plus entre les chefs, tous excellents individuellement, mais sans chef unique à qui obéir, sans prince qui leur donne l'investiture. Ce prince sauveur, ils n'ont cessé de le réclamer à grands cris. Napoléon dira dans ses *Commentaires :* « La République était perdue si les Anglais eussent laissé descendre sur le sol de la patrie le comte d'Artois. » Mais les Anglais ne laissèrent pas... Les Anglais avaient intérêt, non à une Restauration, mais à la continuation d'une Révolution qui ne pouvait manquer de livrer enfin à leur merci une France pantelante...

C'est l'échec de ce débarquement du comte d'Artois (octobre-nov. 1795) qui annonce définitivement le déclin de la fortune de Charette. Ses troupes se débandent. Une fusion avec Stofflet, qui boude dans son coin, aurait chance de rétablir la situation, de galvaniser de nouveau le pays : Charette y songe, se met en route, au début de janvier 1796, pour rejoindre et ramener à lui le chef vendéen. Mais « une femme passe, » une jeune fille de moins de vingt ans : elle est de la meilleure noblesse de l'Ouest, une du Grego ; elle se faufile parmi les amazones dont Charette est entouré ; Charette, « incorrigiblement galant, » n'a pas même l'élémentaire prudence de recommander quelque défiance vis-à-vis de la nouvelle venue. Celle-ci, qui depuis trois mois est la maîtresse de Hoche, qui, grâce à l'accès que le prestige de sa naissance lui ouvre en milieux vendéens, est pour Hoche la plus précieuse des espionnes, livre, par une belle nuit de janvier, la troupe de Charette aux bleus. Charette échappe ; mais la fusion avec Stofflet est manquée, c'est le suprême espoir qui s'évanouit. Charette va tenir la campagne deux mois encore, deux mois de « traque, » deux mois de prodiges d'une incroyable énergie. On peut bien défier le plus inventif des romanciers d'imaginer quoi que ce soit d'aussi palpitant que le récit de ces ultimes semaines du héros, — et d'ailleurs que tout ce récit de sa vie militaire, de ces trois années (mars 1793-mars 1796) de prouesses au service de Dieu et du Roi. M. Lenôtre, au moment de remettre son manuscrit aux typographes, confiait à un ami n'avoir jamais été empoigné à ce point par aucun

sujet. Et Dieu sait cependant si les sujets empoignants, au cours de sa longue carrière d'historien, se sont pressés sous sa plume ! Ce *Charette* est son chef-d'œuvre ; et tous ses lecteurs partageront son émotion, d'autant plus sûrement qu'il se garde, comme toujours, de tout ce qui aurait l'air de la leur dicter : pas d'effets oratoires, pas d'exclamations, pas d'envolées à la Michelet. Tout le secret de la magie évocatrice de Lenôtre est dans sa simplicité, dans la minutieuse précision de l'exposé, dans la rigoureuse objectivité d'un récit où jamais l'écrivain ne s'interpose entre le héros du drame et le lecteur. C'est la vieille formule classique, que le plus sûr moyen d'intéresser est de se supprimer soi-même de ses écrits.

Charette est blessé et pris le 23 mars. Son vainqueur, le général Travot, voudrait l'expédier à Paris, où il ne doute pas qu'on lui laisserait la vie sauve. D'autres influences décident le transfert à Nantes. On arrive à Nantes le 28, lundi de Pâques ; Charette est conduit au Bouffay, la vieille prison au nom redouté d'où tant de victimes, sous le proconsulat de Carrier, sont parties pour l'échafaud ou pour la noyade. Il a, à Nantes, une sœur et une tante ; on lui permet de les voir. Sa femme aussi habite la ville ; mais il ne parle pas d'elle, et il semble bien qu'elle ne s'est pas occupée de lui. Il dit à sa sœur son intention d'appeler un prêtre pour l'assister à l'heure suprême ; il sait que celui qui se présentera sera un constitutionnel, le curé de Ste-Croix : serait-il possible, sur le chemin du supplice, de recevoir l'absolution d'un « non-jureur » ? Sa sœur le lui promet ; elle-même amènera le prêtre sur le parcours du condamné ; elle désigne la rue, la maison, l'étage, rue de Gorges, au second ; l'abbé tiendra à la main un mouchoir blanc.

Le lendemain, mardi 29 mars, à neuf heures, c'est l'audience, puis, après une délibération du Conseil qui s'est prolongée deux heures, la condamnation à mort. Rentré dans sa celiule, Charette reçoit le curé de Sainte-Croix, reste deux heures à genoux aux pieds du prêtre, reçoit l'absolution. Vers quatre heures, il paraît sur le haut perron du Bouffay, aux côtés du curé. Il est si calme, si digne, si noblement maître de soi, si imposant, que dans la foule, entassée là pour le huer, se fait instantanément un solennel silence. Puis il descend, en récitant le *Miserere ;* un détachement de gendarmerie l'encadre, les tambours roulent, et les officiers commandent la marche. On suit le quai, puis on tourne à droite, dans la rue de Gorges : Charette lève les yeux, guettant la fenêtre au balcon de laquelle sa sœur doit se tenir en compagnie d'un prêtre insermenté ; il aperçoit le mouchoir blanc, signe convenu, courbe le front, se recueille et continue sa marche, causant paisiblement avec le curé de Ste-Croix.

On arrive à la Place des Agriculteurs (aujourd'hui Place Viarme) : 5.000 hommes de troupes y sont rangés en alignements profonds, figurant les trois côtés d'un carré dont la quatrième face, absolument déserte, est formée de murs de jardins. Au centre du carré, deux musiques militaires, 10 à 12 généraux en grand costume, avec leurs états-majors. A quelques pas des murs, leur faisant face, un peloton de 18 hommes, l'arme au pied. Entre ces hommes et le mur, une bière en voliges neuves, posée à même le sol.

Les gendarmes qui jusque-là ont escorté le condamné, le laissent quand il pénètre dans le grand carré des troupes. Suivi du prêtre, il s'avance librement, à travers la vaste place, de son pas tranquille, d'un pas de promeneur, va vers le groupe des généraux, cause avec eux « plus d'une heure » (note un avocat, qui exagère et qui veut nous faire entendre que le temps a paru long). Enfin il va se placer devant le détachement qui attend, parle encore au prêtre qu'il embrasse deux fois, donne en passant un coup d'œil au cercueil béant, se place à huit pas des soldats. L'officier de service lui désigne la pierre sur laquelle il doit s'agenouiller : Charette refuse ; il refuse également le bandeau. Il prie seulement l'officier de recommander aux soldats de ne pas faire feu avant qu'il en ait donné lui-même le signal par une inclinaison de tête. L'officier transmet son désir ; Charette, ferme et droit, le front haut, sort son bras gauche de l'écharpe, se recueille en une dernière prière, et incline la tête : la décharge éclate. Sous la fusillade il reste debout, comme si son invincible énergie le soutenait encore un instant ; on voit sa jambe gauche fléchir, le corps s'affaisser lentement pour s'étendre enfin sur le dos, sans sursaut, sans secousse. Le commandant du peloton s'approche, se penche : Charette est mort.

Alors trompettes et tambours sonnent et battent ; les musiques militaires rythment les airs nationaux ; déjà le corps est dans les planches, on l'emporte vers les carrières du chemin de Gigant, à la fosse commune où depuis trois ans se sont entassés tant et tant d'autres morts pour lesquels celui-ci a si obstinément combattu.

VII. — D'Augustin Cochin, fils de Denys Cochin et petit-fils de l'ami de Montalembert, tué sur la Somme le 8 juillet 1916, à trente-neuf ans, des mains aussi expertes que pieuses nous avaient donné, il y a quatre ans, **Les Sociétés de pensée** (cf. *Ami* 1921, p. 561-6), recueil de travaux publiés par lui ou après sa mort en diverses Revues, mais reliés tous et animés d'une pensée commune, qui est de mettre en pleine lumière la préparation de la Révolution dans l'esprit public, comment le même esprit révolutionnaire a été insinué partout à l'âme populaire, du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest, par ce pullulement de Sociétés qu'on appelait alors les *Sociétés philosophiques* et que l'usage a prévalu ensuite de désigner sous le nom de *Sociétés de pensée*. Augustin Cochin était le plus profond, le plus pénétrant de nos historiens de la Révolution. Personne avant lui n'avait expliqué ce phénomène stupéfiant de la France se rencontrant tout entière, en ces premiers mois de 1789, dans le même idéal révolutionnaire et obéissant comme à une sorte d'harmonie préétablie qui fait faire à

tous les sujets de Louis XVI les mêmes gestes et prononcer les mêmes paroles partout en même temps.

A ce premier volume les mêmes doctes mains ont donné une suite, sous ce titre : **La Révolution et la libre-pensée** (in-8 écu de L-292 p., 15 f., Paris, Plon). On avait recueilli, au tome I, les chapitres où le jeune historien décrit surtout le mécanisme et l'organisation des Sociétés de pensée. On recueille, en ce tome II, les pages où il s'attache à suivre le développement même de la libre-pensée : développement progressif en trois périodes qui ne sont que l'épanouissement des Sociétés de pensée en démocratie absolue : — Ier Stade : VÉRITÉ, *ou la Pensée socialisée :* la vie intime des Sociétés de pensée (1750-1789) ; — IIe Stade : LIBERTÉ, *ou la Volonté socialisée :* la Personne supprimée par l'organisation (1789-1793) ; — IIIe Stade : JUSTICE, *ou les Biens socialisés :* le Communisme de la Terreur (1793-1794) : communisme automatique, qui fonctionne de lui-même. En 1793, une force publique était encore nécessaire pour assurer l'exécution des lois, pour arracher leurs grains aux paysans. En mars 1794, il n'en est plus besoin : l'armée révolutionnaire de province, devenue inutile, est licenciée.

C'est qu'en effet chaque district, affolé par la famine, organise à son compte, chez son voisin, les razzias nécessaires à l'exécution des lois sur les subsistances : le gouvernement n'a qu'à laisser faire. Contre la révolte de chacun il lui suffit de la misère des autres. Et même, à partir de mars, le Comité de Salut public fait recenser les grains d'un district par les commissaires d'un autre, de même qu'il n'envoie en mission dans un département que des représentants d'un autre.

Il y a là tout un système de gouvernement par l'intérêt et la haine d'autrui. Il suffit de dénoncer pour déchaîner contre l'égoïsme de chacun l'égoïsme de tous. Et c'est cela même qu'en style de démocratie sociale on décore du nom de vertu : la passion bridée par la peur.

Il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'une plus profonde et plus complète dissolution sociale, dit M. Cochin (qui n'a pas connu le soviétisme russe). La libre-pensée a tué la société parce qu'elle avait tué la personne humaine. Dissociant l'homme et l'isolant de toute attache naturelle ou morale, elle l'a livré comme une épave au flot social. En son âme, elle n'a laissé subsister que cette ruine, l'égoïsme, qu'elle a appelé raison et qui sera la haine ou la peur.

La société normale suppose des liens personnels : l'autorité dans le chef, la compétence dans l'administration, dans les membres le dévouement à l'œuvre commune, la confiance, le respect, un devoir, une conscience. C'est l'amour qui a fondé la société, non la peur ni la haine.

En France, la catastrophe révolutionnaire a fait descendre le sentiment national, de degré en degré, — du loyalisme personnel, du loyalisme d'autrefois, qui donnait tout sans jamais compter, qui servait lui-même sans dénoncer les autres, — au solidarisme légal, au syndicalisme social qui va par principe au plus offrant, qui n'avance rien que sur gages, qui compte et réclame toujours et ne donne jamais, — et fait de la France une société d'actionnaires, un socialisme d'intérêts économiques, de la nation un syndicat d'égoïsmes. C'est le règne du *citoyen*, de l'homme social par définition, le règne de l'unité, de l'indivisibilité, comme disaient nos Jacobins.

L'unité, dans l'ordre ancien, se fondait sur l'union de tous, — dans le pouvoir nouveau, sur l'universelle division qui dresse village contre village, district contre district, canton contre canton : « La haine universelle a son équilibre comme l'amour son harmonie » (p. 249).

Tyrannie sans tyran. Car, ce qui étonne au premier regard jeté sur les convulsions révolutionnaires, c'est précisément que, dans ces combats que l'on appellerait des combats de Titans si l'on en jugeait par les ruines qu'ils ont entassées, on ne distingue pas d'hommes. Pas une figure ne domine la foule. La France de 1789 n'a pas eu son Cromwell, un homme capable de contenir le torrent après avoir rompu la digue. Tous ces gens de loi qui font la leçon au roi tant que le flot les porte, retombent à leur mesure dès qu'il les abandonne, et cette mesure est médiocre. Ni héros ni monstres : hommes ordinaires, vulgaires d'âme et de talent, tous en général au-dessous de leur rôle. Ils perdent leur jugement dans le succès, leur sang-froid dans l'épreuve, et leur dignité dans le revers. Mirabeau n'est pas à la taille de sa gloire, ni Robespierre de son pouvoir, ni Fouquier de ses crimes.

Ce qui est énorme, ce sont les situations et non les hommes. Ce sont les crimes et les destructions qui donnent une couleur sombre et une sorte d'intérêt au caractère des hommes. Mais ces caractères sont la médiocrité, la trivialité même. Ce n'est ni la force du génie ni la force de la conviction qui ont abattu l'Ancien Régime (p. XX-XXII). Tout a été préparé dans l'ombre, dans le long et méthodique travail des Sociétés de pensée, qui, organisées, disciplinées par un pouvoir occulte, ont réussi là où les Retz, les Condé avaient échoué, là où les Fénelon, les Vauban, les d'Aguesseau avaient critiqué sans résultat.

Augustin Cochin avait pensé mettre en tête de sa volumineuse enquête sur la Révolution (près de 10 volumes) un *Discours préliminaire* qui en exprimerait l'idée directrice, l'idée dont l'œuvre entière serait le contrôle et la documentation. C'est de ce *Discours* qu'on a publié les éléments dans ce volume, et dans le volume précédent : deux ouvrages que ne saura trop méditer quiconque voudra entendre quelque chose à la genèse et au développement de la Révolution.

VIII. — Un livre tristement révélateur de l'égoïsme et de la lâcheté du public en ces années de la Terreur, c'est l'enquête si minutieusement fouillée qu'a menée M. Hérissay sur **Le Monde des Théâtres pendant la Révolution** (1789-1800), d'après des documents inédits (in-8 écu de 444 p., 10 gravures hors texte, 10 f., Perrin). On rit, en ces années maudites, on joue, on danse, on chante avec plus de frénésie que jamais. 1789 a affranchi les théâtres de la censure et des entraves, d'ailleurs assez inopérantes, de l'Ancien Régime ; mais les comédiens, comme le reste de la France, n'ont fait que changer de souverain, et n'ont pas gagné au change. C'est le Peuple désormais qui règne, au théâtre comme ailleurs. Et c'est l'encanaillement du théâtre et du jeu des acteurs. Il n'est plus question de

talent, de respect du public. Le tout de l'art, c'est de provoquer le gros rire, sans nul souci de la décence. C'est l'immoralité dans la vulgarité, dans l'absence totale de tenue. Beaucoup de comédiens en souffrent dans leur sens esthétique, ne dissimulent pas, dans leurs Mémoires, leur haut-le-cœur. Mais ils sont les esclaves du nouveau souverain, le Peuple. Beaucoup d'autre part s'arrangent très bien de leur esclavage, et se font tyrans à leur tour. S'il y eut parmi eux des victimes de la Terreur, il y eut aussi des terroristes, des pourvoyeurs de la guillotine, comme Müller, Dufresse, Gelin, Saint-Preux, etc., même des comédiennes terroristes, comme cette Rose Lacombe, émule de Théroigne de Méricourt, maîtresse de Leclerc, un des plus virulents pamphlétaires du parti hébertiste, arrêtée au temps du procès d'Hébert (avril 1794) et détenue dix-sept mois... Il faut attendre l'avènement de Bonaparte pour voir renaître au théâtre, sinon de la moralité, du moins un peu d'ordre et de tenue. Et ce monde des tréteaux ne sera pas des derniers à se prosterner devant le nouveau Maître.

Un remarquable travail d'histoire diplomatique : **La Turquie, l'Allemagne et l'Europe** *depuis le Traité de Berlin jusqu'à la guerre mondiale,* par le général Moukhtar-pacha (in-8 de xx-312 p., 9 f., Paris, Berger-Levrault). Moukhtar, ministre de la marine en 1910, vaillant défenseur des lignes de Tchataldja en 1912, était ambassadeur de Turquie à Berlin en 1914. Mais il n'était point partisan d'une alliance turco-allemande, parce qu'il n'en augurait rien de bon pour son pays. Il préconisait plutôt une orientation vers la Russie ; et il y aurait réussi probablement, si la Russie n'eût eu pour alliée l'Angleterre. L'Angleterre ne lui a jamais inspiré que défiance, et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Son livre, après une rapide vue d'ensemble sur la politique extérieure de la Turquie au cours du XIXe siècle, s'attache surtout à nous montrer les phases diverses et le développement de l'intimité turco-allemande, qui a commencé à se dessiner nettement au lendemain de ce Congrès de Berlin (juin-juillet 1878) où furent abrogées les conditions draconiennes imposées au Sultan par la Russie quatre mois auparavant lors du traité signé (23 février 1878) à San Stefano, sous les murailles mêmes de Stamboul. On sait que c'est aussi de ce Congrès de Berlin que date l'aversion qui depuis n'a cessé de s'accentuer entre l'Allemagne et le gouvernement tsariste. Le livre de Moukhtar est écrit du point de vue turc, évidemment, mais avec un réel sens de l'équité et sur un ton de loyauté qui conquiert vite son lecteur. Et c'est la clarté même. Et sur les premiers mois de la grande guerre, sur les trois mois qui ont précédé l'entrée de la Turquie en danse, les révélations abondent qui mettent en lumière l'égoïsme de la diplomatie britannique et, de façon générale, l'inintelligence et les maladresses de la diplomatie de l'Entente.

Sur le Congrès qui s'est tenu l'an dernier (31 juillet-3 août 1924) à Velehrad « pour l'union des Eglises, » voir *Etudes,* **5 oct. 1924 (Félix Donau), et** *Echos d'Orient,* **déc. 1924 (Ch. Quénet)[1]. C'est le IVe Congrès de Velehrad (les trois autres s'étant tenus en 1907, 1909 et 1911), sans compter les deux réunions préparatoires de 1921 et 1922[2]. Il a dépassé de beaucoup, par le nombre des évêques présents (20, dont 10 de Tchéco-Slovaquie, 6 de Yougoslavie, 3 de Pologne, et le métropolite de Russie) comme par le nombre des Congressistes (300 à 380), les Congrès précédents. Seize pays étaient représentés : Angleterre, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Italie, Yougoslavie, Ukraine, Lithuanie, Pologne, Roumanie, Russie, Tchéco-Slovaquie. Le Pape avait délégué Mgr Marmaggi, nonce de Prague ; le gouvernement de Prague, un représentant du Ministre des Affaires étrangères. Les cardinaux de Malines, de Paris, de Westminster, avaient envoyé leurs félicitations, leurs vœux. Le nonce de Prague agréa le titre de protecteur du Congrès ; la présidence fut exercée par Mgr Precan, archevêque d'Olomouc (l'ancienne Olmütz). La direction des travaux fut remise à trois membres du Congrès : le P. Michel d'Herbigny, S. J., président de l'Institut Oriental de Rome, qui joua le rôle principal ; M. Grivec, prêtre, professeur à l'Université de Ljubljana (l'ancienne Laybach) ; et M. Vajs, prêtre, professeur à l'Université de Prague.**

Un Bref pontifical spécifiait le but du Congrès, qui est « d'étudier les moyens les plus propres à produire l'union des peuples orientaux avec l'Eglise romaine, de faire connaître l'histoire, les coutumes et les traditions populaires de l'Orient, leurs rites vénérables et leurs institutions ecclésiastiques..., de détruire beaucoup d'erreurs encore courantes concernant la vie et l'histoire religieuse de l'Orient. » — Le Pape espérait voir des ecclésiastiques dissidents participer au Congrès et « approfondir leur connaissance de la doctrine catholique, qu'ils auraient trouvée conforme à l'enseignement des Pères orientaux et occidentaux, affirmée et sanctionnée par les premiers conciles de l'Eglise ancienne. »

C'est un des admirables spectacles de l'histoire de l'Eglise que cette persévérance des Pontifes Romains à ne pas désespérer de l'union des Eglises, à y travailler sans relâche, depuis mille ans et plus (si l'on remonte à Photius) que cette union est brisée. Les divergences doctrinales sont grandes, sur quantité de points de détail (en voir un exposé détaillé, en ce qui concerne l'Eglise russe, *Ami* **1906, p. 105-120). Mais surtout il y a cette question énorme de la primauté romaine, dont les Orientaux ont perdu la notion. Ils ont**

[1] M. Quénet, auteur d'un fort bon livre, *L'Unité de l'Eglise : les Eglises séparées d'Orient et la réunion des Eglises,* 4 f., Paris, de Gigord.

[2] Velehrad, étymologiquement « la grand'ville, » aujourd'hui village de moins de 800 âmes, jadis, au IXe siècle, sous Ratislas et Sviatopulk, capitale de la Grande-Moravie, capitale non pas politique seulement, mais religieuse, siège métropolitain puis tombeau de S. Méthode († 885), siège ensuite, en 1198, d'une abbaye cistercienne qui, plusieurs fois détruite par l'incendie, fut toujours plus grandement et plus magnifiquement reconstruite : Joseph II expulsa les moines en 1784 ; mais le clergé diocésain d'Olmütz ne laissa pas péricliter la gloire du sanctuaire national érigé près de la tombe de S. Méthode. Au cours du XIXe siècle, sous l'œil soupçonneux des fonctionnaires autrichiens, les fêtes millénaires se succèdent, commémorant en 1863 l'arrivée des SS. Cyrille et Méthode en Moravie, en 1869 la mort de S. Cyrille à Rome, en 1885 la mort de S. Méthode ; et, chaque année, les cortèges bigarrés des pèlerins s'allongent sur les routes qui mènent à Velehrad. Le 30 septembre 1880, Léon XIII publie l'Encyclique *Grande munus,* étendant à l'Eglise universelle la fête des deux saints missionnaires. En 1890, le clergé d'Olmütz invite les jésuites à reprendre auprès du tombeau de S. Méthode la veillée pieuse montée pendant six siècles par les Cisterciens. En 1910, est fondée l'Académie de Velehrad pour l'étude scientifique des questions théologiques qui se rapportent à l'unité de l'Eglise.

Une tradition porte qu'aux funérailles de S. Méthode l'Office des morts fut chanté en une liturgie composite où s'unissaient les langues latine, grecque et slave : symbole touchant de la désignation future de Velehrad comme point de ralliement aux ouvriers de l'unité chrétienne.

Le prochain Congrès aura lieu en 1927, préparé au cours des années 1925 et 1926 par des réunions plus étroites, la 1re à Ljubljana, la 2e en Pologne.

Velehrad est à peu près à l'intersection de la voie ferrée Vienne-Cracovie et du parallèle passant par Brno (l'ancienne Brünn), à quelques dizaines de kilomètres à l'est de cette ville.

perdu jusqu'à la notion de l'unité de l'Eglise. Ils comprennent (a exposé le Dr Grivec) l'Eglise comme une fédération d'Eglises indépendantes, sans chef visible, se réunissant en conciles généraux pour définir les points de doctrine en discussion. L'autorité des conciles vient de ce que leurs décisions sont acceptées par l'ensemble du peuple chrétien. Tous les évêques étaient égaux, à l'origine, et le sont encore, de droit divin. Au cours de l'histoire, ont paru et se sont développés des patriarcats qui ont reçu, non de droit divin, mais de droit ecclésiastique, une autorité de juridiction. Au VIIIe siècle, les patriarcats formèrent une pentarchie au sein de laquelle l'évêque de Rome exerçait une primauté d'honneur : primauté qui a été abolie par la séparation de l'Orient, ou (disent d'autres) qui a été transférée au patriarcat de Constantinople.

Voilà à quelle mentalité est formé le clergé oriental. Autre conséquence du schisme : c'est que les conciles œcuméniques sont devenus impossibles, puisque les catholiques prétendent n'y pouvoir admettre les évêques d'Orient, et que les évêques d'Orient, eux, ne conçoivent pas de conciles œcuméniques sans la participation des catholiques, puisque ceux-ci sont toujours compris dans l'unité, n'ayant jamais été condamnés par un concile et ne devant plus jamais l'être, vu l'impossibilité même de réunir désormais un concile œcuménique. Alors, où est l'unité de l'Eglise? Précisément, sont réduits à dire nombre d'Orientaux, c'est une unité invisible, ou qui ne peut plus avoir d'expression visible depuis qu'il ne peut plus y avoir de concile œcuménique. Tandis que pour les catholiques, l'Eglise est le corps même du Christ, pour les Orientaux elle est un corps uni au Christ, et les diverses Eglises sont des membres différents, indépendants de ce corps.

Des vœux nombreux ont été émis par le Congrès. Nous recommanderons surtout ici le vœu pour la diffusion de la dévotion au Saint-Esprit, selon l'esprit de Léon XIII, et tout particulièrement au Saint-Esprit comme âme du corps de l'Eglise. Vœu aussi de promouvoir chez le clergé latin la connaissance de l'Orient chrétien, d'établir des chaires consacrées à l'Orient chrétien.

Nous connaître mieux les uns les autres, ce sera un des grands moyens humains de travailler à la réunion. Les Orientaux ne nous connaissent pas; et nous ne les connaissons guère. Or, une des sources les plus douloureusement fécondes de malentendus et de malaises entre les peuples comme entre les individus, c'est l'ignorance où l'on est les uns des autres. C'est pourquoi tout ce qui sert la science de l'Orient sert aussi la cause de l'union. C'est de cette pensée apostolique qu'est née la création, par Benoît XV, en 1917, de l'*Institut pontifical oriental* de Rome (*Ami* 1922, p. 318). De la même pensée est née, il y a près de trente ans, la fondation des *Echos d'Orient*, une Revue qui est devenue un instrument de travail de premier ordre pour l'étude scientifique du passé de l'Orient non moins que pour la connaissance exacte de son état religieux actuel. Puis, nous avons eu les travaux de Mgr Batiffol, du P. Jugie, du P. Janin, du P. d'Herbigny, du P. Pierling, etc. [1]. La thèse du P. Leib, S. J., *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe siècle*, a été l'an dernier un événement en Sorbonne.

Car la Sorbonne, la science laïque elle aussi s'est attachée à l'Orient, à son histoire, à sa littérature, à son art surtout. Là encore, bien des préjugés se sont dissipés. L'art byzantin, c'est un chapitre de l'art chrétien ; et trop longtemps il a été de mode, chez nous, de le déprécier, d'y voir le type d'un art hiératique, sans originalité, figé depuis ses origines dans des traditions immuables, quelque chose d'immobile, de routinier, d'incapable de renouvellement, ayant borné son effort millénaire à répéter indéfiniment les créations de quelques artistes de génie. Le temps n'est pas encore loin où un artiste de la valeur de Didron écrivait intrépidement : — « Ni le temps ni le lieu ne font rien à l'art grec : au XVIIIe siècle le peintre moréote continue et calque le peintre vénitien du Xe siècle, le peintre athonite du Ve ou du VIe siècle... L'artiste grec est asservi à ses traditions comme l'animal à son instinct ; il fait une figure comme l'hirondelle son nid ou l'abeille sa ruche. »

Les travaux, les découvertes du dernier demi-siècle ont montré combien tout cela était faux. Pas plus en art qu'en politique et dans le reste de son histoire, le byzantinisme n'a été la misère et la stérilité que l'on croit. Il y a toujours eu, dans cet Empire, des côtés de réelle et bienfaisante grandeur. Il ne faut pas juger les Byzantins par leurs descendants, les Grecs d'aujourd'hui. Les Byzantins, — et non pas seulement ceux du haut moyen âge, mais ceux mêmes du siècle qui a précédé la chute de Constantinople, — ne se reconnaîtraient pas dans leurs descendants modernes, pas plus dans la théologie du patriarcat actuel que dans l'art de ses fidèles. Les Byzantins, à l'origine, au temps des grandes invasions, ont tenu avec une toute autre fermeté que les Latins contre le péril : ils ont sauvé Constantinople des Huns et détruit le pouvoir envahissant des milices barbares. Au siècle suivant, Justinien (527-565) a été bien près de restaurer dans son

[1] Mgr Batiffol, ce printemps même, a recueilli sous ce titre, **Catholicisme et Papauté** (in-12 de 128 p., 4 f., Gabalda), quelques essais publiés avant ou après les « conversations de Malines » de 1923, et qui ont pour point de départ l'examen d'un discours sur le catholicisme romain prononcé à Londres en 1922 par l'évêque Gore, le célèbre évêque anglican dont on peut dire qu'il est représentatif de ce ritualisme issu du mouvement d'Oxford en réaction du protestantisme officiel de jadis, ritualisme qui n'est pas loin de croire presque tout ce que nous croyons, mais qui entend demeurer résolument non romain. Mgr Batiffol répond ici à Gore, à Kattenbusch, à Puller, à Glubokovsky, à Kidde. Les anglicans se réfèrent volontiers, et très consciencieusement, aux origines chrétiennes, à la papauté des origines (car ils veulent bien d'une papauté), à la papauté « historique, » qu'ils opposent à la papauté « dogmatisée. » Cette papauté des origines, personne ne la connaît mieux que Mgr Batiffol ; personne n'est mieux à même d'apporter la science, la clarté, la loyauté qu'il faut dans les explications, dans les éclaircissements à donner à des âmes égarées mais sincères.

Une monographie récente met en très vive lumière le fossé qui sépare l'âme polonaise et l'âme russe, l'âme catholique et l'âme du schisme : c'est la vie de **Joseph Kalinowski** (*1835-1907*), officier du génie dans l'armée russe, exilé en Sibérie (à la suite du soulèvement de 1863), puis Carme déchaussé, vicaire provincial des Carmélites de Pologne, — avec ce sous-titre : *Influence contraire du Catholicisme et du Schisme moscovite sur la civilisation*, par le P. Jean-Baptiste, Carme déchaussé. in-8 de 598 p., 19 illustrations, 12 f., Cracovie, couvent des Carmes, et, pour la France, Avon (S.-et-M.), chez l'auteur, et Paris, Téqui,

intégrité l'*orbis romanus*. Mais Justinien à peine mort, c'est l'effritement de ses conquêtes qui commence : l'Italie du Nord envahie par les Lombards (568), qui en vingt ans vont s'avancer jusqu'à Bénévent et Capoue. Au siècle suivant, invasion arabe, qui ravit à l'Empire la Syrie et la Palestine, l'Egypte, l'Afrique du Nord et vient même bloquer par mer Constantinople (677), tandis que les Bulgares s'établissent en Mésie (679). C'est la fin de l'Empire cosmopolite.

A partir du VIIIe siècle, l'Empire, tout en réservant ses droits historiques, abandonne la chimère de l'*orbis romanus*, se replie sur lui-même, devient un Etat hellénique de langue, oriental d'esprit, la *Romania*, cadre d'une nationalité future. Mais ses beaux jours ne sont pas clos. Grâce à la solidité de ses institutions politiques et sociales, il supportera, sept siècles encore, l'effort d'envahisseurs de toute race. Même, au milieu du IXe siècle, à l'avènement de la dynastie macédonienne (867-1057), il apparaît la seule grande puissance militaire qui subsiste au monde, entre l'anarchie féodale de l'Occident et les guerres civiles qui chez les Arabes aboutissent à la dissolution du califat ; il prend l'offensive dans toutes les directions ; il anéantit en Méditerranée la puissance navale des Sarrasins et reprend la Crète (961), reprend la Cilicie (965), la Syrie du Nord (976), reconquiert la Bulgarie (971-1018), arrête les invasions russes, et jusqu'en Italie reprend la Calabre et la Pouille, où il introduit l'hellénisme. En même temps, des missionnaires ont entrepris la conversion des peuples slaves ; et il n'y a pas de carrière apostolique plus belle et plus féconde que les missions des SS. Cyrille et Méthode au IXe siècle.

Ce qui a perdu l'Orient, ce sont les querelles religieuses, c'est l'esprit de schisme, où la responsabilité de Photius (858-869) est grande, mais qui n'a été consommé que par Cérulaire (1054), un acte dont au surplus les contemporains ne se doutaient guère qu'il dût être le point de départ de quelque chose de définitif : les hommes ne prévoient jamais toutes les conséquences de leurs actes, les hommes ne savent jamais tout le mal qu'ils font. L'esprit de schisme, une fois déchaîné, a isolé de plus en plus le monde oriental du monde occidental ; il a creusé entre Latins et Grecs un abîme sans cesse grandissant ; il a paralysé les efforts des Papes pour venir en aide à l'Empire, paralysé aussi ou faussé l'effort des croisades ; il a déterminé entre les deux moitiés du monde chrétien des conflits religieux ou politiques qui ont abouti à des solutions féroces (massacre des Latins en 1182, sac de Thessalonique par les Normands des Deux-Siciles en 1185) et finalement à la fondation de l'Empire latin de Constantinople en 1204, fondation dont les auteurs, croisés pourtant, ont été frappés d'excommunication par Innocent III. C'est une lamentable histoire.

Cet Empire latin n'a duré qu'un demi-siècle et n'est qu'un épisode de la longue histoire de Byzance : Michel Paléologue est rentré en vainqueur à Constantinople en 1261 et a fondé la dynastie des Paléologues, qui règnera jusqu'à la catastrophe finale de 1453, non sans gloire. Michel lui-même entre en négociations avec le Pape et souscrit à la réunion des Eglises (IIe Concile de Lyon, 1274) ; mais son clergé, une partie de son clergé fait échouer la chose. C'est encore le clergé qui, à la veille même de la chute de la ville impériale, empêchera la réunion souscrite au Concile de Florence (1439) par Jean VI Paléologue de donner ses fruits. Les Paléologues prolongent de deux siècles la vie de l'Empire, pris entre les ambitions forcenées de Charles d'Anjou d'abord à l'Ouest, puis de la Grande-Serbie (conquête de la Macédoine et de la Thessalie par Etienne Douchan en 1365, menaces serbes contre Thessalonique et Constantinople), cependant qu'à l'Est les sultans, qui ont installé leur capitale à Brousse en 1326, prennent pied en Europe à Gallipoli en 1354 et vont, pour isoler Constantinople, la tourner par les Balkans (prise d'Andrinople en 1365 ; conquête de la Bulgarie et de la Macédoine serbe après la bataille de Kossovo en 1389), les Papes et tout l'Occident alors étant paralysés par les affres du Grand Schisme d'Occident et de la Guerre de Cent ans.

Il y a là, dans ces longs siècles de l'Empire d'Orient, — de cet Empire dont jadis on croyait avoir tout dit en l'affublant dédaigneusement du nom de Bas-Empire, — de très grandes pages. On le notait ici déjà (*Ami* 1911, p. 480) à propos de la publication du monumental *Manuel d'art byzantin*, de M. Diehl. Ces émotions, on sera heureux de les revivre à travers le **Constantinople** que M. Diehl vient de donner à la Collection *Villes d'art* (in-4° de 172 p., 115 gravures, 3 plans, 12 f., Paris, Laurens) : Constantinople, qui, « par tout ce qu'elle évoque d'histoire et de grandeurs mortes, demeure toujours une ville d'art incomparable ;... figure où il y a de l'éternité, » et qui, réduite à l'état de musée et de cimetière par « le souffle d'esprit démocratique, laïque et moderne qui passe en tempête sur la Turquie d'aujourd'hui, » redeviendra certainement un jour une cité vivante ; — à travers surtout le nouveau volume qui vient d'être donné à la Collection *Patries de l'art* (cf. *Ami* 1924, p. 800) par M. Louis Bréhier, un de nos maîtres chrétiens du haut enseignement (prof. à l'Université de Clermont-Ferrand), **L'Art byzantin** (in-8 de 212 p. sur papier couché, 108 gravures, 12 f., Laurens) : on y verra quelle longue et féconde évolution a connue l'art byzantin, depuis ses origines au cours du IIIe siècle (alors que l'affaiblissement de l'Empire romain et la formation du nouvel Empire perse sous la dynastie sassanide (en 226) déterminèrent dans tout l'Orient une manière de réaction contre l'hellénisme implanté cinq siècles auparavant par les conquêtes d'Alexandre) jusqu'à la chute de Constantinople, et comment au cours de ces longs siècles il s'est à plusieurs reprises renouvelé et profondément transformé, développant les tendances les plus opposées, les contrastes les plus saisissants et des écoles particulières comparables aux écoles d'architecture de notre art roman ou aux écoles de peinture de la Renaissance italienne. Il y a là des trésors de vie artistique, des trésors d'art chrétien. Etudier tout ce passé oriental, c'est faire œuvre de science, œuvre de justice, œuvre de piété chrétienne aussi et œuvre d'apostolat, puisque c'est aider, dans une mesure qui n'est pas minime, à faciliter le rapprochement des âmes.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 20 maii 1925.
Eug. Lindecker, *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Vient de paraître

Les grands pèlerinages

ORIGINE - HISTOIRE - ETAT ACTUEL

1. — N.-D. de la Salette
2. — N.-D. de Sion
3. — N.-D. de Roc-Amadour
4. — N.-D. des Dunes de Dunkerque
5. — St-Denis
6. — N.-D. de Pontmain
7. — N.-D. de Liesse
8. — Ars
9. — N.-D. du St-Cordon de Valenciennes
10. — N.-D. de la Treille de Lille
11. — N.-D. de Boulogne
12. — St-Benoît sur Loire
13. — La Sainte Baume
14. — N.-D. des Victoires de Paris
15. — St-Martin de Tours
16. — N.-D. des Miracles de St-Omer

Monographies illustrées de 160 pages

Chaque volume : 4 fr.

POUR LES PREMIÈRES COMMUNIONS

POUR LES PATRONAGES ET ÉCOLES

LES SAINTS EVANGILES

Traduction L.-Cl. FILLION

Edition de propagande

In-18 de 256 pages

Broché : *Franco*. . . . . 1 fr. »»
Cartonné : *Franco* . . . . . 1 fr. 50

LETOUZEY & ANÉ

87, Bd Raspail, PARIS-VI

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE
Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204.

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

CONDITIONS SPÉCIALES réservées aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* concernant Tétra : chemises d'hommes, tous les articles sous-vêtements, caleçons, peignoirs de bain, serviettes de toilette, lingerie pour séminaires, pensionnats, patronages, crèches (layettes). Tissus pour draps de lit, taies d'oreillers, linge de table : ces tissus sont offerts aux prix de gros.
Renseignements fournis à toute demande accompagnée d'un timbre de 0,25 : Régie de Publicité, Revues catholiques, 15, rue Vivienne, Paris. R. C. Seine 96-124.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Baynuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

AUBANEL Fils aîné, éditeur, 15, place des Etudes, AVIGNON, France. Tout ce qui concerne la confection et la vente du livre. — *Renseignements gratuits.* — Bien préciser nom et adresse. — R. C. 6498.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. —Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.352

LOURDES VILLA MADONNA, Avenue Peyramale, près la GROTTE. — Pension de famille, premier ordre.

CURE LAXATIVE
Régulariser les fonctions digestives, faire renaître l'énergie nerveuse, l'appétit et le sommeil, enfin la joie de vivre, tels sont les résultats de la cure laxative dépurative des Grains de Vals.

HUILE Olive pure 76 f.; de table 63 f.; blanche 57 f.; du sanctuaire 62 f. (les 10 litres *franco*). Savon blanc 72 % 10 kil. brut 35 f. *franco*. Cafés verts et cuits. Œuvre Ste-Thérèse, Marseille. Chèque post. 59-92.

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS* contre toute espérance, indique Méthode gratis Ecr.: B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

GAUDRAP & Cie
MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —

Monopoles « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe Sainte Croix du Mont (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

intégrité l'*orbis romanus*. Mais Justinien à peine mort, c'est l'effritement de ses conquêtes qui commence : l'Italie du Nord envahie par les Lombards (568), qui en vingt ans vont s'avancer jusqu'à Bénévent et Capoue. Au siècle suivant, invasion arabe, qui ravit à l'Empire la Syrie et la Palestine, l'Egypte, l'Afrique du Nord et vient même bloquer par mer Constantinople (677), tandis que les Bulgares s'établissent en Mésie (679). C'est la fin de l'Empire cosmopolite.

A partir du VIIIe siècle, l'Empire, tout en réservant ses droits historiques, abandonne la chimère de l'*orbis romanus*, se replie sur lui-même, devient un Etat hellénique de langue, oriental d'esprit, la *Romania*, cadre d'une nationalité future. Mais ses beaux jours ne sont pas clos. Grâce à la solidité de ses institutions politiques et sociales, il supportera, sept siècles encore, l'effort d'envahisseurs de toute race. Même, au milieu du IXe siècle, à l'avènement de la dynastie macédonienne (867-1057), il apparaît la seule grande puissance militaire qui subsiste au monde, entre l'anarchie féodale de l'Occident et les guerres civiles qui chez les Arabes aboutissent à la dissolution du califat ; il prend l'offensive dans toutes les directions ; il anéantit en Méditerranée la puissance navale des Sarrasins et reprend la Crète (961), reprend la Cilicie (965), la Syrie du Nord (976), reconquiert la Bulgarie (971-1018), arrête les invasions russes, et jusqu'en Italie reprend la Calabre et la Pouille, où il introduit l'hellénisme. En même temps, des missionnaires ont entrepris la conversion des peuples slaves ; et il n'y a pas de carrière apostolique plus belle et plus féconde que les missions des SS. Cyrille et Méthode au IXe siècle.

Ce qui a perdu l'Orient, ce sont les querelles religieuses, c'est l'esprit de schisme, où la responsabilité de Photius (858-869) est grande, mais qui n'a été consommé que par Cérulaire (1054), un acte dont au surplus les contemporains ne se doutaient guère qu'il dût être le point de départ de quelque chose de définitif : les hommes ne prévoient jamais toutes les conséquences de leurs actes, les hommes ne savent jamais tout le mal qu'ils font. L'esprit de schisme, une fois déchaîné, a isolé de plus en plus le monde oriental du monde occidental ; il a creusé entre Latins et Grecs un abîme sans cesse grandissant ; il a paralysé les efforts des Papes pour venir en aide à l'Empire, paralysé aussi ou faussé l'effort des croisades ; il a déterminé entre les deux moitiés du monde chrétien des conflits religieux ou politiques qui ont abouti à des solutions féroces (massacre des Latins en 1182, sac de Thessalonique par les Normands des Deux-Siciles en 1185) et finalement à la fondation de l'Empire latin de Constantinople en 1204, fondation dont les auteurs, croisés pourtant, ont été frappés d'excommunication par Innocent III. C'est une lamentable histoire.

Cet Empire latin n'a duré qu'un demi-siècle et n'est qu'un épisode de la longue histoire de Byzance : Michel Paléologue est rentré en vainqueur à Constantinople en 1261 et a fondé la dynastie des Paléologues, qui règnera jusqu'à la catastrophe finale de 1453, non sans gloire. Michel lui-même entre en négociations avec le Pape et souscrit à la réunion des Eglises (IIe Concile de Lyon, 1274) ; mais son clergé, une partie de son clergé fait échouer la chose. C'est encore le clergé qui, à la veille même de la chute de la ville impériale, empêchera la réunion souscrite au Concile de Florence (1439) par Jean VI Paléologue de donner ses fruits. Les Paléologues prolongent de deux siècles la vie de l'Empire, pris entre les ambitions forcenées de Charles d'Anjou d'abord à l'Ouest, puis de la Grande-Serbie (conquête de la Macédoine et de la Thessalie par Etienne Douchan en 1365, menaces serbes contre Thessalonique et Constantinople), cependant qu'à l'Est les sultans, qui ont installé leur capitale à Brousse en 1326, prennent pied en Europe à Gallipoli en 1354 et vont, pour isoler Constantinople, la tourner par les Balkans (prise d'Andrinople en 1365 ; conquête de la Bulgarie et de la Macédoine serbe après la bataille de Kossovo en 1389), les Papes et tout l'Occident alors étant paralysés par les affres du Grand Schisme d'Occident et de la Guerre de Cent ans.

Il y a là, dans ces longs siècles de l'Empire d'Orient, — de cet Empire dont jadis on croyait avoir tout dit en l'affublant dédaigneusement du nom de Bas-Empire, — de très grandes pages. On le notait ici déjà (*Ami* 1911, p. 480) à propos de la publication du monumental *Manuel d'art byzantin*, de M. Diehl. Ces émotions, on sera heureux de les revivre à travers le **Constantinople** que M. Diehl vient de donner à la Collection *Villes d'art* (in-4° de 172 p., 115 gravures, 3 plans, 12 f., Paris, Laurens) : Constantinople, qui, « par tout ce qu'elle évoque d'histoire et de grandeurs mortes, demeure toujours une ville d'art incomparable ;... figure où il y a de l'éternité, » et qui, réduite à l'état de musée et de cimetière par « le souffle d'esprit démocratique, laïque et moderne qui passe en tempête sur la Turquie d'aujourd'hui, » redeviendra certainement un jour une cité vivante ; — à travers surtout le nouveau volume qui vient d'être donné à la Collection *Patries de l'art* (cf. *Ami* 1924, p. 800) par M. Louis Bréhier, un de nos maîtres chrétiens du haut enseignement (prof. à l'Université de Clermont-Ferrand), **L'Art byzantin** (in-8 de 212 p. sur papier couché, 108 gravures, 12 f., Laurens) : on y verra quelle longue et féconde évolution a connue l'art byzantin, depuis ses origines au cours du IIIe siècle (alors que l'affaiblissement de l'Empire romain et la formation du nouvel Empire perse sous la dynastie sassanide (en 226) déterminèrent dans tout l'Orient une manière de réaction contre l'hellénisme implanté cinq siècles auparavant par les conquêtes d'Alexandre) jusqu'à la chute de Constantinople, et comment au cours de ces longs siècles il s'est à plusieurs reprises renouvelé et profondément transformé, développant les tendances les plus opposées, les contrastes les plus saisissants et des écoles particulières comparables aux écoles d'architecture de notre art roman ou aux écoles de peinture de la Renaissance italienne. Il y a là des trésors de vie artistique, des trésors d'art chrétien. Etudier tout ce passé oriental, c'est faire œuvre de science, œuvre de justice, œuvre de piété chrétienne aussi et œuvre d'apostolat, puisque c'est aider, dans une mesure qui n'est pas minime, à faciliter le rapprochement des âmes.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 20 maii 1925.
Eug. Lindecker, *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Vient de paraître

Les grands pèlerinages

ORIGINE - HISTOIRE - ETAT ACTUEL

1. — N.-D. de la Salette
2. — N.-D. de Sion
3. — N.-D. de Roc-Amadour
4. — N.-D. des Dunes de Dunkerque
5. — St-Denis
6. — N.-D. de Pontmain
7. — N.-D. de Liesse
8. — Ars
9. — N.-D. du St-Cordon de Valenciennes
10. — N.-D. de la Treille de Lille
11. — N.-D. de Boulogne
12. — St-Benoît sur Loire
13. — La Sainte Baume
14. — N.-D. des Victoires de Paris
15. — St-Martin de Tours
16. — N.-D. des Miracles de St-Omer

Monographies illustrées de 160 pages

Chaque volume : 4 fr.

POUR LES PREMIÈRES COMMUNIONS

POUR LES PATRONAGES ET ÉCOLES

LES SAINTS EVANGILES

Traduction L.-Cl. FILLION

Edition de propagande

In-18 de 256 pages

Broché : *Franco*. . . . . 1 fr. »»
Cartonné : *Franco* . . . . . 1 fr. 50

LETOUZEY & ANÉ

87, Bd Raspail, PARIS-VI

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204.

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

CONDITIONS SPÉCIALES réservées aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* concernant tous les articles Tétra : chemises d'hommes, sous-vêtements, caleçons, peignoirs de bain, serviettes de toilette, lingerie pour séminaires, pensionnats, patronages, crèches (layettes). Tissus pour draps de lit, taies d'oreillers, linge de table : ces tissus sont offerts aux prix de gros. Renseignements fournis à toute demande accompagnée d'un timbre de 0,25 : Régie de Publicité, Revues catholiques, 15, rue Vivienne, Paris. R. C. Seine 96-124.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Baynuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

AUBANEL Fils aîné, éditeur, 15, place des Etudes, AVIGNON, France. Tout ce qui concerne la confection et la vente du livre. — *Renseignements gratuits.* — Bien préciser nom et adresse. — R. C. 6498.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

LOURDES VILLA MADONNA. Avenue Peyramale, près la GROTTE. — Pension de famille, premier ordre.

CURE LAXATIVE
Régulariser les fonctions digestives, faire renaître l'énergie nerveuse, l'appétit et le sommeil, enfin la joie de vivre, tels sont les résultats de la cure laxative dépurative des Grains de Vals.

HUILE Olive pure 76 f.; de table 63 f.; blanche 57 f.; du sanctuaire 62 f. (les 10 litres *franco*). Savon blanc 72 % 10 kil. brut 35 f. *franco*. Cafés verts et cuits. Œuvre Ste-Thérèse, Marseille. Chèque post. 59-92.

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr. : B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

GAUDRAP & Co
MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

Monopoles « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe Sainte Croix du Mont (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils
Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VI^e^)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège Social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées
aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

MALADES ABANDONNÉS
Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au D^r^ de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis.
Ecrire **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.)

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « **COLLYRE VERT** » du R. P. Louis-René a rendu la vue à des aveugles ! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des YEUX n'hésitez donc pas à y avoir recours. *Notice gratis.* Prix : 7 fr. 65 *franco.*
Vieille Cure des Phocéens, NICE (A.-M.).

PIANOS ET HARMONIUMS TRONCHET
— Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.) —
Tous les modèles désirés, sur demande
Franco et *Crédit.* — Atelier de Mobilier d'Eglise.

CONSTIPATION
Guérie par la
Poudre Laxative de Vichy
du D^r^ L. SOULIGOUX
Très agréable. — Effet certain.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie *et Pharmacies.*

EUCHROMINE (Déposée) R. C. Seine 77.746
Peinture à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide** et **lavable. 25 nuances.** 9, rue du Congo, PANTIN (Seine).

Téléphone 2-64 BREST (R. C. Brest n° 7027)

Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois, dix ans de garantie.
Mise en volée des Cloches par l'Electricité.
Société Anonyme des Etab^ts^
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

GRANDE NOUVEAUTÉ : La Vitre chimiq. perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti.
Prix réduits. A la P. H., chez Curé de Teloché (Sarthe).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^ce^ d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

TETRA GAZES BTSGOE
CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TETRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2^e^
R. C. Seine 101.853

MARBRERIE RELIGIEUSE
Autels
Rétables
Chaires
Ex-Votos
Colonnes
Revêtements,
etc.

TAILLE de PIERRE pour la construction: moellons, socles, cordons, marches, perrons, taille en élévation, etc.

DALLAGES pierre marbre granit

SCULPTURE décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

42e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 22 — 28 MAI 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . . 18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . . 23 fr.
	Édition partielle . . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . . 17 fr.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte **2 fr. 50**

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Questions de science ecclésiastique. — Complément à notre article du 16 avril sur les intentions de messes, 337. — Les prêtres orientaux sont-ils tenus de suivre le *Codex* romain pour ce dont il n'est pas question dans leur propre Code synodal ? 339. — Est-il de foi que la mort est le châtiment du péché ? 340. — *Quid* d'un curé qui baptise les enfants d'un quartier d'une paroisse voisine ? Commet-il une faute grave et est-il tenu à restitution ? Et son vicaire, mis au courant de la situation, peut-il *tuta conscientia* obéir à son curé sur ce point ? 341. — Quelle procédure suivre pour qu'un laïc soit incardiné dans un autre diocèse que celui de son origine ou de son domicile ? 343.

Actes du Saint-Siège. — Actes de S. S. Pie XI, S. Cong. Consistoriale, S. C. du Concile, 344 ; S. C. des Rites, 345.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Robert, 345 ; Marthe Ponet-Bordeaux, 346 ; P. Girouille, 347 ; P. Laveille, P. Aug.-M. Lépicier, 348 ; Vermeersch, Comerson, Mgr Fragnière, dom B. Maréchaux, dom Ryelandt, A. Garnier, 349 ; M. E. de la Croix, 350 ; P. Guitton, abbé Béringer, 351 ; J. Coumoul, Maurice Pernot, 352.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

PETIT COURRIER

Q. — Ayez la bonté de m'indiquer quelques sources pour les deux conférences que voici :

1° « Histoire de la restauration juive après la captivité babylonienne jusqu'à la dernière mission d'Esdras, de 536 à 398 av. J.-C. »

2° « Preuve de la divinité du christianisme par les prophéties messianiques. »

R. — Ad I. Voir l'*Ami* du 25 août 1921, p. 465-76. A côté des indications qui vous permettront d'avoir une vue d'ensemble du sujet, vous trouverez dans les notes de la p. 465 une abondante bibliographie.

Ad II. Chanoine Caillard, *Jésus-Christ et les prophéties messianiques,* in-8 de 510 p., 10 f., Paris, Téqui ; — et E. Roupain, *La vraie Religion,* in-8 de 676 p., 10 f., Paris, Casterman.

Q. — Je cherche un ou plusieurs recueils d'instructions sur la doctrine chrétienne, qui seraient la suite des volumes de M. Toublan sur *Le Décalogue* et *La Vérité catholique.*

R. — Cette suite, vous l'avez en partie dans Toublan lui-même, *La genèse et la nature de la grâce,* 5 f., *Les Vertus chrétiennes,* 4 f., Lethielleux ; — et pour les Sacrements, le t. III du *Cours d'Instructions dominicales* de Turcan, 3 vol., 18 f., Téqui ; *Les Sacrements,* de Mgr Besson, 2 vol., 12 f., Téqui ; *Fontaines du Sauveur,* ou 44 Instructions pratiques sur les Sacrements, par Himonet, 7 f. 50, Tolra, et, du même auteur, *Les deux Monts du Sinaï et des Oliviers,* 53 Instructions sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise, 7 f. 50, Tolra ; *Les Sacrements,* de M. Désers, 5 f., de Gigord.

Q. — J'ai à faire cette conférence : « Expliquer *per partes* ce passage de la formule de serment prescrite par Pie X : « Je réprouve pareillement cette méthode de juger et d'interpréter l'Ecriture Sainte qui, faisant litière de la tradition de l'Eglise, de l'analogie de la foi et des règles du Siège Apostolique, s'inspire des théories rationalistes, et, avec autant d'audace que de témérité, n'accepte comme suprême et unique règle que l'étude critique du texte. »

R. — Le sujet que l'on vous a donné comme conférence est vraiment très vaste, trop vaste. La difficulté ne consistera pas dans la recherche des documents, mais dans leur utilisation sage et modérée pour vous borner à commenter la formule de serment citée. L'*Ami du Clergé* du 21 août 1924, p. 538-542, a traité en partie votre sujet et vous trouverez dans tous les traités d'herméneu-

tique (Cornely, Höpfl, Bainvel, Picaud, *Leçons élémentaires d'Introduction générale aux Saintes Ecritures,* Vannes, Lafolye, 1924) l'exposé des règles d'herméneutique. Vous consulterez aussi Durand, *Critique Biblique,* dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès, t. I, col. 760-819. Vous remarquerez également comment chacune des décisions de la Commission Biblique donne le pas aux arguments de la critique externe sur ceux de la critique purement interne ; voir à ce propos ce que nous avons dit dans l'*Ami* du 20 mars 1913, p. 225-227.

Q. — J'ai à traiter : « *L'apocalypse d'Isaie,* XXIV-XXVII. Unité littéraire du passage. Son caractère apocalyptique. Analyse sommaire du contenu. Son authenticité : preuves et réponses aux objections. » Quels ouvrages pourrais-je consulter ?

R. — Procurez-vous Tobac, *Les Prophètes d'Israël,* fascic. II et III, Malines, Dessain, 1921 ; ou bien consultez, du même, l'article *Isaïe* dans le *Dict. de Théologie cath.,* Paris, Letouzey.

Q. — Quels ouvrages consulter pour la conférence suivante : « L'Indulgence du jubilé. 1° Nom, origine, nature, effets. 2° Conditions traditionnelles, actuelles. 3° A qui peut-elle profiter ? 4° Des largesses du Jubilé peut-on conclure d'une part au laxisme, et d'autre part au formalisme de l'Eglise ?

R. — Voyez Beringer, *Les Indulgences* (Lethielleux, 2 vol. in-12), t. I, p. 639-661. Vous y trouverez mentionnés d'autres auteurs que vous pourrez également consulter.

Voyez aussi les *Tables* du *Canoniste Contemporain,* 1878-1897, p. 377 : vous aurez là de nombreuses références à divers volumes de cette revue (Lethielleux).

Lisez enfin dans le même *Canoniste Contemporain,* année 1900, plusieurs articles de Mgr Boudinhon sur la question, p. 78 sqq., 151 sqq., 210 sqq., 257 sqq.

Q. — Quels auteurs consulter sur le sujet suivant ? « La coutume d'après le droit canonique.

« I. Qu'est-ce que la coutume ? Noter les ressemblances et les différences entre la coutume et la loi.

« II. Quelles sont les conditions requises par l'Eglise pour qu'une coutume ait force de loi ?

« III. Comment se forme une coutume *contra jus* ? »

R. — *Tous* les auteurs, *tous les manuels* sans exception traitent cette matière.

Parmi les auteurs qui ont précédé le Code, voyez Ferraris, Wernz, etc., etc.

Parmi les commentateurs du Code, voyez Blat, Maroto, le *Canoniste Contemporain* de sept.-oct. 1917 (Lethielleux), et les autres... que nous avons si souvent cités et conseillés dans l'*Ami.*

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une *Synopsis* en français, donnant parallèlement, avec textes en regard l'un de l'autre, les Evangiles synoptiques ?

R. — Prenez Verdunoy, *L'Evangile* (Synopse, Vie de N.-S., Commentaire), in-12 de 480 p., franco 8 f. 25, Publications « Lumière, » 15, rue Bossuet, à Dijon. Nous n'en connaissons pas d'autre en français.

Q. — 1° Pouvez-vous me dire où l'on pourrait se procurer les Poésies de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan ? Ont-elles été éditées à part de ses autres œuvres ?

2° Mgr Gerbet avait composé aussi, antérieurement au *Syllabus* de Pie IX, un projet de *Syllabus,* ou Sommaire des propositions dangereuses en circulation. Où le trouverait-on ?

R. — Ad I. Nous n'en connaissons pas d'édition à part.

Ad II. Dans sa *Pastorale* de 1860 *sur diverses erreurs du temps présent,* qui se termine en effet par une liste de 85 propositions condamnées : « déplorable et odieuse liste, dit l'évêque... Vous repousserez ce qu'elle contient, comme votre évêque le condamne. » Vous la trouverez au tome II des Œuvres pastorales de Gerbet, 2 vol. in-8, Paris, Tolra. Gerbet n'a pas vu le *Syllabus* de Pie IX : celui-ci a été promulgué le 8 décembre 1864, et Gerbet était mort le 7 août précédent.

Q. — L'*Ami* a-t-il publié quelque chose sur I Thess. IV, 13-18, qui se lit à la messe des funérailles, relative à la fin des temps et à la résurrection ? Quels ouvrages consulter pour faire une conférence sur ce sujet ?

R. — Voyez l'*Ami* du 14 nov. 1912, p. 996-99. En outre, consultez les ouvrages classiques : Prat, *La Théologie de S. Paul,* Paris, Beauchesne ; — Toussaint, *Leçons d'exégèse,* t. I, Paris, Beauchesne ; — Vosté, *Commentarius in epistolas ad Thessalonicenses,* Paris, Gabalda, 1917.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un ouvrage sur l'âme de Jésus faisant ressortir toute la beauté et la bonté morale de cette âme du Christ, — livre pas trop savant pouvant être lu par des employés et ouvriers ?

R. — Rien de plus beau que le commentaire de l'*Ecce Homo* dans *l'Homme complet,* du P. Weiss, 2 vol. in-8, 18 f., Beauchesne. — Ajoutez : *Vertus du Cœur de Jésus,* du P. Boussac, 8 vol. in-18 à 2 f. l'un, Téqui ; — *Jésus intime,* de M. Sauvé, 3 vol., 25 f., de Gigord ; — *Jésus-Christ,* de Mgr Bougaud, in-32, 2 f. 75, de Gigord ; — etc.

Q. — Veuillez m'indiquer un livre qui traite la question suivante : « La prophétie de l'Emmanuel, Isaïe, VII, 14. *a)* Qui est cet Emmanuel ? *b)* Quelle sera sa conception et sa naissance ? Signification du mot *Alma.* »

R. — Voyez dans le *Dict. de Théologie,* v° *Emmanuel,* t. IV, col. 2430-40, un article de M. Clamer, et v° *Isaïe,* fascic. 59, col. 48-54, ce que dit de la question M. Tobac (cf. *Ami* 18 déc. 1924, p. 804). Dans ses *Etudes sur les Prophètes,* dont il a été parlé dans l'*Ami* du 4 janv. 1923, p. 3 6, M. Tobac a traité aussi la question de l'Emmanuel, p. 42 68.

Q. — 1° Vous avez parlé plusieurs fois de Commentateurs de l'Evangile. Voudriez-vous m'indiquer d'une façon précise ceux qui, sans s'attarder dans des questions de pure exégèse, seraient les plus intéressants à consulter en vue de la prédication ?

2° Quels sont les livres bien écrits qui m'aideront à *localiser* les principales scènes évangéliques ?

3° Connaissez-vous une édition illustrée de l'Evangile dont les gravures (en noir ou en couleurs) semblent offrir le maximum de vérité historique ?

R. — Ad I. Prenez, chez Bloud, Rose, *Les Evangiles de S. Matthieu, S. Marc, S. Luc,* 3 vol. in-16 ; — chez Gabalda, Lagrange, *Petit commentaire sur S. Marc ;* Calmes, *sur S. Jean,* 2 vol. in-12 ; — chez Beauchesne, Durand, *L'Evangile selon S. Matthieu ;* Huby, *L'Evangile selon S. Marc,* 2 vol. in-12.

Ad II. Lesêtre, *La Clef des Evangiles,* in-18, Paris, Lethielleux ; — du même, *Le Temple de Jérusalem,* Paris, Beauchesne ; — Zanecchia, *La Palestine d'aujourd'hui,* ses sanctuaires, ses localités bibliques et historiques, traduit de l'italien par Dorangeon, Paris, Lethielleux ; — *La Palestine,* Guide historique et pratique, par les Professeurs de N.-D. de France, Paris, Bonne Presse.

Ad III. Prenez la *Vie de Jésus* de Tissot, Tours, Mame.

Q. — Des deux graphies « *menaisien* » et « *mennaisien,* » quelle est la bonne ?

R. — Probablement celle que vous voudrez. De bons écrivains ecclésiastiques, Mgr de Ladoue, Mgr Ricard, M. Boutard, ont adopté *menaisien ;* d'autres, professeurs de l'Université, Feugère, Maréchal (le dernier en date et le plus autorisé, bon chrétien par-dessus le marché), écrivent *mennai-*

(Voir la suite p. 130)

ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE
92, Rue Bonaparte — Paris

L'APPEL DE LA TERRE
par Maïten d'Arguibert

un volume 18 × 12 — *dans toutes les librairies* — broché 7.50 cartonné 8.50

ARTHRITIQUES
VICHY CÉLESTINS
Élimine l'Acide Urique
R. C. Paris 80551

LE TRAITEMENT DU RÉVÉREND
GUÉRIT LA HERNIE
radicalement
à tous les âges et sous toutes ses formes

Pour recevoir discrètement toutes les indications concernant ce merveilleux traitement, expliquez votre cas à **M. SCHLAFLI, 75,** *Boulevard de la Villette, à PARIS (X^e^),* qui consulte gratuitement par correspondance et à son cabinet de 10 à 12 et de 2 à 5 (sauf les dimanches et fêtes). **Métro-Combat.**
RÉFÉRENCES MONDIALES -:- RÉSULTAT GARANTI

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & C^o^ 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

LISEZ CECI M^me^ L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de **Genève,** fondé en 1884, 2, rue Péclet, à **Besançon,** se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander **catalogues** franco. Articles spéciaux pour 1^res^ Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 19 février de l'*Ami*).

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS,** spécialité de **soufflerles électriques.** Construction - Réparation - Transformation. — **Michel Merklin et Kuhn,** 11, rue Vendôme, LYON. V. page 21 couv. *Ami* du 29 janv

FONDERIE DE CLOCHES
POSE - RÉPARATION - REFONTE
Sonnerie et mise en volée des cloches par l'*Electricité.*
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Nombreuses références

ARMAND BLANCHET
Ingénieur des Arts et Manufactures
237, rue St-Martin, PARIS
Fournisseur des Monuments Historiques et des Beaux-Arts.
de premier ordre.

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE — *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2^e^
R. C. Seine 101.853

PIANOS ET HARMONIUMS TRONCHET
— Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.) —
Tous les modèles désirés, sur demande
Franco et *Crédit.* — Atelier de Mobilier d'Eglise.

ARTÉRIO-SCLÉROSE — DIABÈTE
ALBUMINURIE--CŒUR--REINS--FOIE
Procédés nouveaux pour **Guérison inesperee, même si tout a échoué.** *Remboursement en cas d'insuccès.* Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
M^r^ CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « **COLLYRE VERT** » du R. P. Louis-René a rendu la vue à des aveugles ! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des YEUX n'hésitez donc pas à y avoir recours. *Notice gratis.* Prix : 7 fr. 65 *franco.*
Vieille Cure des Phocéens, NICE (A.-M.).

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

LOURDES VILLA MADONNA, Avenue Peyramale, près la GROTTE. — Pension de famille, premier ordre.